

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 265**16 février 2002****SOMMAIRE**

ABF Lux S.A., Luxembourg	12677	Financial Investments Luxembourg (Holdings) S.A., Luxembourg	12691
AC Automation Center, S.à r.l., Luxembourg	12677	Fondation Henry J. & Erna D. Leir, Luxembourg	12675
ACM Global Investor Services S.A., Luxembourg	12695	Harrow Holdings S.A., Luxembourg	12682
ACM Global Investor Services S.A., Luxembourg	12695	Harrow Holdings S.A., Luxembourg	12685
Alloy 2000 S.A., Strassen.	12675	Harrow Holdings S.A., Luxembourg	12685
Bayswater Holding S.A., Luxembourg.	12683	Harrow Holdings S.A., Luxembourg	12685
Bayswater Holding S.A., Luxembourg.	12683	Harrow Holdings S.A., Luxembourg	12685
Brasserie Sat Sport, S.à r.l., Esch-sur-Alzette.	12707	Harrow Holdings S.A., Luxembourg	12685
C & M - Capital and Management S.A., Luxembourg.	12714	Herbro S.A.H., Luxembourg.	12679
CA. P. EQ. Energy I S.C.A., Luxembourg	12688	Hexagon (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	12686
Cartesio S.A., Luxembourg.	12691	Holz-Bois S.A., Luxembourg.	12677
Comet S.A., Leudelange	12705	I.T.L., International Tandem Luxembourg S.A., Pétange.	12691
Comipal S.A., Luxembourg.	12683	Immobilière Match S.A., Strassen	12679
Comipal S.A., Luxembourg.	12683	Immobilière Match S.A., Strassen	12680
Confectionary Investment Cie, S.à r.l., Luxembourg.	12678	Immobilière Match S.A., Strassen	12680
Corex S.A.H., Luxembourg.	12682	Immobilière Match S.A., Strassen	12681
Courtheoux S.A., Strassen	12707	Immobilière Match S.A., Strassen	12681
Courtheoux S.A., Strassen	12707	Ithaque Holding S.A., Luxembourg	12679
Courtheoux S.A., Strassen	12708	Ithaque Holding S.A., Luxembourg	12686
Courtheoux S.A., Strassen	12708	K-Technologie, S.à r.l., Luxembourg	12719
Courtheoux S.A., Strassen	12709	Kalisto Finance S.A., Luxembourg	12690
Courtheoux S.A., Strassen	12709	Kalisto Finance S.A., Luxembourg	12690
Courtheoux S.A., Strassen	12709	LMB Invest S.A.	12677
Courtheoux S.A., Strassen	12710	Logos Invest Holding S.A., Luxembourg	12716
Cuirtex S.A., Esch-sur-Alzette	12677	Logos Invest Holding S.A., Luxembourg	12719
Delfilux S.A., Luxembourg	12699	Longhella S.A., Luxembourg	12678
DTZ Consulting Luxembourg S.A., Howald	12689	Lucia, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	12705
Dynavest Holding & Cie S.C.A., Luxembourg.	12687	Lux-Sectors, Sicav, Luxembourg	12705
Dynavest Holding & Cie S.C.A., Luxembourg.	12687	Lux-Sectors, Sicav, Luxembourg	12706
Dynavest S.A., Luxembourg	12689	Marcan International S.A.H., Luxembourg	12696
Dynavest S.A., Luxembourg	12689	Marcan International S.A.H., Luxembourg	12696
E.T.M. Luxembourg A.G., Luxembourg	12704	Match Centre S.A., Niederanven	12710
Emmsaha Holding S.A., Luxembourg	12682	Match Centre S.A., Niederanven	12711
Emmsaha Holding S.A., Luxembourg	12686	Match Centre S.A., Niederanven	12711
Erdi S.A., Luxembourg	12684	Match Centre S.A., Niederanven	12712
Erdi S.A., Luxembourg	12684	Match Centre S.A., Niederanven	12712
eGCS (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg.	12692	Match Centre S.A., Niederanven	12712
Fiduciaire Eurolux S.A., Bereldange.	12676	Match Centre S.A., Niederanven	12713

Match Centre S.A., Niederanven	12713	Restaurants Le Chesnoy Luxembourg S.A., Stras-	12697
Match Sud, S.à r.l., Dudelange.....	12714	sen	
Match Sud, S.à r.l., Dudelange.....	12714	Restaurants Le Chesnoy Luxembourg S.A., Stras-	12697
Match Sud, S.à r.l., Dudelange.....	12715	sen	
Match Sud, S.à r.l., Dudelange.....	12715	Restaurants Le Chesnoy Luxembourg S.A., Stras-	12697
Match Sud, S.à r.l., Dudelange.....	12715	sen	
Match Sud, S.à r.l., Dudelange.....	12716	Restaurants Le Chesnoy Luxembourg S.A., Stras-	12698
Medcon S.A., Bereldange	12676	sen	
Metal Oxides S.A., Luxembourg	12688	Restaurants Le Chesnoy Luxembourg S.A., Stras-	12698
Music Stage de Bombardier, S.à r.l., Dudelange ..	12719	sen	
Music Stage de Bombardier, S.à r.l., Dudelange ..	12720	Rock Fernand Distribution, S.à r.l., Mondorf-les-	
Nordic European Investments S.A.H., Luxem-		Bains.....	12676
bourg	12682	Secura Electronic Holding A.G., Luxembourg....	12676
Profilux II S.A., Capellen	12699	Secura Electronic Holding A.G., Luxembourg	12678
Profilux II S.A., Capellen	12699	Serin Holding S.A., Luxembourg	12679
Profilux II S.A., Capellen	12700	Serin Holding S.A., Luxembourg	12682
Profilux II S.A., Capellen	12700	Shipping & Industry S.A., Luxembourg.....	12688
Profilux II S.A., Capellen	12701	System and Management Investment S.A., Luxem-	
Profilux II S.A., Capellen	12701	bourg	12684
Profilux II S.A., Capellen	12701	System and Management Investment S.A., Luxem-	
Profilux II S.A., Capellen	12692	bourg	12684
Profilux S.A., Capellen	12692	Tecnovert Holding S.A., Luxembourg	12688
Profilux S.A., Capellen	12693	The Yield Spread Management Fund Company	
Profilux S.A., Capellen	12693	S.A., Luxembourg.....	12695
Profilux S.A., Capellen	12694	TM Coiffure, S.à r.l., Luxembourg.....	12676
Profilux S.A., Capellen	12694	Weisen S.A., Foetz	12702
Profilux S.A., Capellen	12694	Weisen S.A., Foetz	12702
Profilux S.A., Capellen	12694	Weisen S.A., Foetz	12703
Racis Holding S.A., Luxembourg.....	12674	Weisen S.A., Foetz	12703
Renegade Holding S.A., Luxembourg	12689	Weisen S.A., Foetz	12704
Restaurants Le Chesnoy Luxembourg S.A., Stras-		Weisen S.A., Foetz	12704
sen	12696	Weisen S.A., Foetz	12704

RACIS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 54.835.

Extraits des résolutions prises dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 3 septembre 2001

Première résolution

L'Assemblée générale décide de convertir le capital souscrit de la société de LUF 4.000.000 (quatre millions de francs luxembourgeois), en Euros, au cours fixé au 1^{er} janvier 1999, à savoir 1 Euro pour 40,3399 francs luxembourgeois, de sorte que le capital social souscrit de la société est fixé, après conversion, à EUR 99.157,41 (nonante-neuf mille cent cinquante-sept virgule quarante et un Euros), représenté par 4.000 (quatre mille) actions, d'une valeur nominale de EUR 24,78935 (vingt-quatre virgule sept huit neuf trois cinq Euros).

L'assemblée décide de tenir les comptes de la société dans la nouvelle devise du capital social et donne tous les pouvoirs au conseil d'administration pour effectuer la conversion en euros au cours de change précité, et pour l'établissement d'un bilan d'ouverture de la société au 1^{er} janvier 2001.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale décide de supprimer la mention de la valeur nominale de chacune des 4.000 actions représentatives du capital de la Société.

Troisième résolution

L'Assemblée des actionnaires décide, à la suite des résolutions qui précèdent, de modifier la teneur de l'article 5 des statuts de la société afin de lui donner la nouvelle teneur suivante:

Art. 5. Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 99.157,41- (nonante-neuf mille cent cinquante-sept virgule quarante et un Euros), représenté par 4.000 (quatre mille) actions, sans mention de la valeur nominale chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2001, vol. 558, fol. 58, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64973/065/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2001.

FONDATION HENRY J. & ERNA D. LEIR.

Siège social: Luxembourg.

Constituée suivant acte reçu par Maître Marie-Antoine-Paul-Octave-Roger Wurth, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 14 mars 1972, publié au Recueil Spécial au Mémorial C du 28 juillet 1972 n° 108.

Bilan au 31 décembre 2000

ACTIF		PASSIF	
Portefeuille	93.945.130,-	Excédent d'Actif.	190.660.348,-
Comptes Financiers	105.048.718,-	Banques	7.900.000,-
	<u>198.993.848,-</u>	Comptes de régularisation	433.500,-
			<u>198.993.848,-</u>

Comptes de recettes et de dépenses

DEPENSES		RECETTES	
Frais Généraux	6.905.112,-	Intérêts reçus.	6.669.620,-
Subventions	4.350.000,-	Rev. s/Portefeuille	3.554.781,-
Excédent de Recettes	11.683.659,-	Différence de change.....	12.714.370,-
	<u>22.938.771,-</u>		<u>22.938.771,-</u>

Budget de l'Exercice 2001

DEPENSES		RECETTES	
Frais Généraux	1.000.000,-	Intérêts et Div..	6.000.000,-
Subventions	5.000.000,-		<u>6.000.000,-</u>
	<u>6.000.000,-</u>		

Conseil d'Administration

- M. Jacques Loesch, Président du Conseil d'Administration
- M. Lucien Dalscheid, Administrateur
- Melle Margot Gibis, Administrateur
- M. Arthur S. Hoffman, Administrateur
- M. Edmond Israel, Administrateur
- M. Raymond Kirsch, Administrateur
- M. Paul-Henri Meyers, Administrateur
- Mme Mady Moyse, Administrateur

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2001, vol. 558, fol. 55, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64263/504/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2001.

ALLOY 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 206-210, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 71.605.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2001, vol. 558, fol. 79, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 20 juillet 2001 que:

A été élu aux fonctions d'administrateur de la société pour un terme d'une année, en remplacement de L&T CONSULTING SPRL démissionnaire:

- Monsieur Hervé Poncin, juriste, demeurant 8, rue des Myrtilles à Beaufays (Belgique).

A été réélue aux fonctions de Commissaire aux comptes pour un terme d'une année:

- DELOITTE & TOUCHE, ayant son siège social 3, route d'Arlon à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(64729/793/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

ROCK FERNAND DISTRIBUTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5635 Mondorf-les-Bains, 28, rue Marie-Adélaïde.
R. C. Luxembourg B 38.697.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 5 octobre 2001, vol. 558, fol. 60, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 16 octobre 2001.

Signature.

(64683/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

SECURA ELECTRONIC HOLDING AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII.
R. C. Luxembourg B 38.319.

Le bilan et l'annexe légale au 30 juin 2000, enregistrés à Luxembourg, le 5 octobre 2001, vol. 558, fol. 60, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Signature.

(64684/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

FIDUCIAIRE EUROLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7233 Bereldange, 40, Cité Grand-Duc Jean.
R. C. Luxembourg B 34.752.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 5 octobre 2001, vol. 558, fol. 60, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bereldange, le 16 octobre 2001.

Signature.

(64685/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

TM COIFFURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 35.309.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 5 octobre 2001, vol. 558, fol. 60, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Signature.

(64687/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

MEDCON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7233 Bereldange, 40, Cité Grand-Duc Jean.
R. C. Luxembourg B 52.326.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 31 août 2001 a pris acte des démissions en tant qu'administrateur de Madame Sylvia Frustati et de Monsieur Fernand Sassel. L'assemblée leur a accordé décharge pleine et entière pour l'exercice de leurs fonctions.

En leur remplacement furent nommés:

- Monsieur Haig S. Bagerdjian, demeurant à 14410 Mulholland Drive bel Air California 90077, USA
- Monsieur Fu Monty, demeurant à 11446 Awenita Court Chatsworth CA 91311, USA.

Bereldange, le 31 août 2001.

Pour extrait sincère et conforme

Pour MEDCON S.A.

R. Pleic / H. Bagerdjian

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2001, vol. 558, fol. 60, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64694/664/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

CUIRTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4131 Esch-sur-Alzette, 24, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 62.991.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 5 octobre 2001, vol. 558, fol. 60, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 octobre 2001.

Signature.

(64688/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

HOLZ-BOIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII.
R. C. Luxembourg B 48.862.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 5 octobre 2001, vol. 558, fol. 60, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Signature.

(64689/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

LMB INVEST, Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 76.706.

Par la présente, le soussigné Fernand Sassel démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur.

La FIDUCIAIRE SASSEL & ZIMMER S.C. dénonce le siège social de LMB INVEST S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 10 septembre 2000.

F. Sassel.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2001, vol. 558, fol. 60, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64690/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

ABF LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII.
R. C. Luxembourg B 81.554.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 5 octobre 2001, vol. 558, fol. 60, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Signature.

(64696/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

AC AUTOMATION CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 40.604.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2001, vol. 558, fol. 86, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice (224.088,08) et les résultats reportés (772.308,29) comme suit:

- dotation à la réserve légale.	42,13
- distribution de dividendes:	250.000,00
- report à nouveau:	746.354,24

Gérant de la société:

Edmond Jacquemyns.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

(64748/592/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

SECURA ELECTRONIC HOLDING A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII.

H. R. Luxembourg B 38.319.

*Auszug aus der Generalversammlung vom 30. März 2001***1. Verwendung des Gewinns des Geschäftsjahres 1999/2000:**

- Dividende.	6.050,00 DEM
- Vortrag auf neue Rechnung.	272.949,02 DEM
	<hr/> 278.999,02 DEM

2. Verwaltungsrat:

- Herr Bernd Hager, Unternehmensberater, Hannover, Vorsitzender
- Herr Fernand Sassel, Wirtschaftsprüfer, Munsbach, Mitglied
- Herr Romain Zimmer, Wirtschaftsprüfer, Luxemburg, Mitglied

3. Abschlussprüfer:

- SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE REVISION, S.à r.l., Luxemburg

4. Gesellschaftskapital:

Aufgrund des Gesetzes vom 10. Dezember 1998 wurde das neue Gesellschaftskapital auf EUR 58.300,- festgesetzt eingeteilt in 110 Aktien von jeweils EUR 530,- nach Entnahme von DEM 2.057,89 aus den Gewinnvorträgen.

Für SECURA ELECTRONIC HOLDING A.G.

F. Sassel

Verwaltungsratsmitglied

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2001, vol. 558, fol. 60, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(64699/664/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

CONFECTIONARY INVESTMENT CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 70.824.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 12 octobre 2001, vol. 558, fol. 87, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Gérant / Gérant

(64702/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

LONGHELLA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 68.580.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 10 octobre 2001, vol. 558, fol. 76, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 1^{er} octobre 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

Signataire catégorie A:

- Monsieur Giorgio Galvanin, industriel, demeurant à Marostica VI, Italie, président.

Signataires catégorie B:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern,
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant à Kehlen.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2001.

Signature.

(64701/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

HERBRO S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 28.399.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 12 octobre 2001, vol. 558, fol. 87, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(64703/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

SERIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 57.492.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 12 octobre 2001, vol. 558, fol. 87, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(64704/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

ITHAQUE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 68.076.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 12 octobre 2001, vol. 558, fol. 87, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(64705/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

IMMOBILIERE MATCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 21.813.

*Procès-verbal de la séance du conseil d'administration de la S.A. IMMOBILIERE MATCH
tenue à Strassen le 25 août 2000*

Présents:

Monsieur Jean-Marc Heynderickx, Président

Monsieur Adrien Segantini, administrateur

Monsieur Vincent Descours, administrateur

Absent:

Monsieur Georges Vanderhulst, administrateur, démissionnaire;

La séance est ouverte à 15.45 heures.

Le conseil prend acte de la démission de Monsieur Georges Vanderhulst de son mandat d'administrateur.

Le conseil coopte Monsieur Bernard Girault comme administrateur, en remplacement de Monsieur Georges Vanderhulst, jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Enfin, le conseil décide de résilier les pouvoirs bancaires de Monsieur Georges Vanderhulst et de le remplacer par Messieurs Bernard Girault, Jean-François Stevens et Alain Purnode, lesquels auront pouvoir d'agir sans limitation de somme, mais conjointement deux à deux. Toutefois, Messieurs Jean-François Stevens et Alain Purnode devront obligatoirement signer conjointement avec, soit Monsieur Bernard Girault, soit avec Monsieur Philippe Hosten.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16.00 heures.

J.-M. Heynderickx / A. Segantini / V. Descours

Président / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2000, vol. 543, fol. 6, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64777/712/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

IMMOBILIERE MATCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 21.813.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 25 août 2000

Le conseil décide de résilier les pouvoirs bancaires de Monsieur Georges Vanderhulst et de le remplacer par Messieurs Bernard Girault, Jean-François Stevens et Alain Purnode.

Ces Messieurs signeront comme suit:

Bernard Girault: Signature
Jean-François Stevens (r^q): Signature
Alain Purnode (r^q): Signature

Les personnes autorisées à faire fonctionner les comptes de la société au 25 août 2000 sont:

Messieurs Jean-Marc Heynderickx, Adrien Segantini, Alain Bertrand, Jean-Luc Storme, Bernard Girault, Jean-François Stevens et Alain Purnode.

Ces personnes signeront conjointement à deux et sans limitation de somme (r^q) signature conjointe obligatoire avec celle de Mr Girault ou de Mr Hosten.

Luxembourg, le 25 août 2000.

J.-M. Heynderickx / A. Segantini

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2000, vol. 543, fol. 59, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64778/712/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

IMMOBILIERE MATCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 21.813.

—
Procès-verbal de la séance du conseil d'administration de la S.A. IMMOBILIERE MATCH tenue à Strassen le 13 novembre 2000

Présents:

Monsieur Jean-Marc Heynderickx, Président administrateur
Monsieur Adrien Segantini, administrateur
Monsieur Vincent Descours, administrateur

Absent:

Monsieur Bernard Girault, administrateur, démissionnaire;

La séance est ouverte à 15.45 heures.

Le conseil prend acte de la démission de Monsieur Bernard Girault de son mandat d'administrateur.

Le conseil coopte Monsieur Dominique Martin comme administrateur, en remplacement de Monsieur Bernard Girault, jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Enfin, le conseil décide de résilier les pouvoirs bancaires de Monsieur Bernard Girault et de le remplacer par Monsieur Dominique Martin, lequel aura pouvoir d'agir sans limitation de somme, mais conjointement avec un autre titulaire de pouvoirs bancaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16.00 heures.

J.-M. Heynderickx / A. Segantini / V. Descours

Président administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2000, vol. 546, fol. 54, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64779/712/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

IMMOBILIERE MATCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 21.813.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 13 novembre 2000

Le conseil décide de résilier les pouvoirs bancaires de Monsieur Bernard Girault et de le remplacer par Monsieur Dominique Martin.

Monsieur Martin signera comme suit: Signature

Les personnes autorisées à faire fonctionner les comptes de la société au 13 novembre 2000 sont:

Messieurs Jean-Marc Heynderickx, Adrien Segantini, Alain Bertrand, Jean-Luc Storme, Dominique Martin, Jean-François Stevens et Alain Purnode.

Ces personnes signeront conjointement à deux et sans limitation de somme
(^{ra}) Mrs Jean-François Stevens et Alain Purnode signeront obligatoirement conjointement avec Mr Martin ou Mr Hosten.

Luxembourg, le 13 novembre 2000.

J.-M. Heynderickx / A. Segantini
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2000, vol. 547, fol. 34, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64780/712/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

IMMOBILIERE MATCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 21.813.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Strassen le 20 juin 2001

- Etaient présents:

Monsieur Jean-Marc Heynderickx, président
Monsieur Adrien Segantini, administrateur
Monsieur Dominique Martin, administrateur

- Excusé:

Monsieur Vincent Descours, administrateur

La séance est ouverte à 13.30 heures.

1. Nomination d'un administrateur délégué

Le conseil nomme, à l'unanimité, Monsieur Jean-Marc Heynderickx, président administrateur délégué de la société, pour une période de trois ans venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004.

Il en résulte que la composition actuelle du conseil est la suivante:

- Monsieur Jean-Marc Heynderickx, président administrateur délégué;
- Monsieur Adrien Segantini, administrateur;
- Monsieur Vincent Descours, administrateur;
- Monsieur Dominique Martin, administrateur.

La séance est levée à 13.15 heures.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2000, vol. 557, fol. 38, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64781/712/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

IMMOBILIERE MATCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 21.813.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue à Strassen le 20 juin 2001*

Nominations statutaires

A l'unanimité (moins 2 abstentions), l'assemblée décide de renouveler les mandats de Messieurs Jean-Marc Heynderickx, Adrien Segantini et Dominique Martin pour un terme de trois ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004.

Il en résulte que la composition actuelle du conseil est la suivante:

- Monsieur Jean-Marc Heynderickx, président administrateur délégué, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004
- Monsieur Dominique Martin, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004
- Monsieur Adrien Segantini, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004
- Monsieur Vincent Descours, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003.

Strassen, le 20 juin 2001.

Pour extrait conforme

J.-M. Heynderickx

Président administrateur délégué

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 17, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64782/712/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

EMMSAHA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 68.069.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 12 octobre 2001, vol. 558, fol. 87, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(64706/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

COREX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 17.731.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 12 octobre 2001, vol. 558, fol. 87, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(64707/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

HARROW HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 38.522.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que tous les documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 12 octobre 2001, vol. 558, fol. 87, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(64708/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

NORDIC EUROPEAN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 33.105.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 12 octobre 2001, vol. 558, fol. 87, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(64709/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

SERIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 57.492.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire du 11 avril 2001

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne, à l'unanimité des voix, décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats jusqu'à ce jour.

Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2001, vol. 558, fol. 87, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64721/565/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

BAYSWATER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 32.062.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 12 octobre 2001, vol. 558, fol. 87, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(64710/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

BAYSWATER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 32.062.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 1^{er} juin 2000

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne, à l'unanimité des voix, décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats jusqu'à ce jour.

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

4. L'Assemblée, à l'unanimité, approuve les décisions du Conseil d'Administration du 12 mars 1999, du 30 mars 1999 et du 30 septembre 1999 relatives aux rachats de 215 actions propres n° 16.834 à 17.000 + 17.002, 1.936 à 1.981 + 17.001 au prix de 16.317,- LUF par action.

L'Assemblée décide, à l'unanimité, d'affecter le montant de ces rachats d'actions à un compte de réserve indisponible en le prélevant sur la prime d'émission.

5. L'Assemblée décide de transférer le siège social du 4, boulevard Joseph II au 38, boulevard Napoléon I^{er}, L-2210 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2001, vol. 558, fol. 87, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64726/565/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

COMIPAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 75.668.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 12 octobre 2001, vol. 558, fol. 87, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(64712/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

COMIPAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 75.668.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire du 5 juillet 2001

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne, à l'unanimité des voix, décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats jusqu'à ce jour.

Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2005.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2001, vol. 558, fol. 87, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64717/565/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

SYSTEM AND MANAGEMENT INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 62.633.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1998, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 12 octobre 2001, vol. 558, fol. 87, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(64711/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

SYSTEM AND MANAGEMENT INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 62.633.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue le 19 janvier 2000*

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne, à l'unanimité des voix, décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats jusqu'à ce jour; ainsi que pour la non-tenue de l'Assemblée à la date statutaire.

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2003.

Pour extrait conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2001, vol. 558, fol. 87, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64716/565/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

ERDI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 22.385.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2001, vol. 558, fol. 92, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau (220.549,-) LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2001.

Signature.

(64752/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

ERDI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 22.385.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 27 août 2001 que:
- suivant la procédure prévue par la loi du 10 décembre 1998, la devise d'expression du capital social de la société a été convertie du franc luxembourgeois à l'Euro avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, soit cent quarante-huit mille sept cent trente-six Euros onze cents (EUR 148.736,11), représenté par douze mille (12.000) actions, sans mention de valeur nominale.

L'article 5, alinéa 1 des statuts a été modifié en conséquence.

Luxembourg, le 10 octobre 2001.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2001, vol. 558, fol. 92, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64753/802/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

HARROW HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 38.522.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1998, ainsi que tous les documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 12 octobre 2001, vol. 558, fol. 87, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(64713/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

HARROW HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 38.522.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(64714/565/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

HARROW HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 38.522.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à la date statutaire du 18 juin 1999*

3. L'Assemblée constate que plus de 75% du capital est absorbé par des pertes.

Après délibérations et votes, l'Assemblée décide de poursuivre l'activité de la société, ceci conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;

4. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne, à l'unanimité des voix, décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats en 1998;

Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2001, vol. 558, fol.87, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64718/565/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

HARROW HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 38.522.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à la date statutaire le 16 juin 2000*

3. L'Assemblée constate que plus de 75% du capital social de la société est absorbé par des pertes.

Après délibérations et votes, l'Assemblée décide de poursuivre l'activité de la société, ceci conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

4. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne, à l'unanimité des voix, décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats jusqu'à ce jour;

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2003.

5. L'Assemblée décide de convertir la monnaie d'expression actuelle du capital social du capital autorisé et de tous autres montants figurant dans les statuts de francs luxembourgeois (LUF) en Euros (EUR) au taux de change égal à 40,3399 LUF pour 1,- EUR.

6. L'Assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions émises.

7. L'Assemblée décide d'adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à huit cent quatre-vingt-douze mille quatre cent seize euros soixante-neuf cents (892.416,69 EUR), représenté par trois mille six cent (3.600) actions sans désignation de valeur nominale (...)»

8. L'Assemblée décide que les résolutions qui précèdent concernant la conversion du capital social en euros produiront leurs effets comptables et fiscaux rétroactivement au 1^{er} janvier 2000.

9. L'Assemblée décide de transférer le siège social du 4, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg au 38, boulevard Napoléon I^{er}, L-2210 Luxembourg.

Pour extrait conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2001, vol. 558, fol. 87, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64724/565/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

ITHAQUE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 68.076.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 18 mai 2001

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne, à l'unanimité des voix, décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats jusqu'à ce jour;
Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

Pour extrait conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2001, vol. 558, fol. 87, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64722/565/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

EMMSAHA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 68.069.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 18 mai 2001

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne, à l'unanimité des voix, décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats jusqu'à ce jour;
Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

Pour extrait conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2001, vol. 558, fol. 87, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64723/565/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

HEXAGON (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 64.575.

Extrait des contrats de cession de parts datés du 28 avril 2000

En vertu des contrats de cession de parts sociales datés du 28 avril 2000, Monsieur Rudi Vandenput, demeurant à 96, Boekstraat, B-3500 Hasselt et Monsieur Pascal Paternotte, demeurant à 11, Léopold II Straat, B-3800 Saint-Trond, ont transféré la totalité de leurs parts détenues dans la société de la manière suivante:

- 500 parts sociales d'une valeur de 1.000,- LUF chacune, à la société anonyme de droit luxembourgeois COREX S.A., avec siège social au 38, boulevard Napoléon I^{er}, L-2210 Luxembourg.

Ainsi les parts de la société HEXAGON (LUXEMBOURG), S.à r.l., sont réparties de la manière suivante:

- COREX S.A. 500 parts

Luxembourg, le 14 septembre 2001.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2001, vol. 558, fol. 87, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64727/565/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

DYNAVEST HOLDING & CIE S.C.A., Société en commandite par actions.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 48.756.

—
Le bilan au 30 septembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 97, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour la société

Signature

(64734/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

DYNAVEST HOLDING & CIE S.C.A., Société en commandite par actions.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 95, rue Ermesinde.
R. C. Luxembourg B 48.756.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires
de la société DYNAVEST HOLDING & CIE S.C.A. (la «Société»)
tenue le 21 juillet 2001 à 10.000 heures au 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg*

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats du commissaire aux comptes et des membres du conseil de surveillance pour une nouvelle période d'un an.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle devant approuver les comptes au 30 septembre 2001.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

Conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, l'Assemblée Générale décide de changer la monnaie d'expression du capital social souscrit de la Société de francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR) et de procéder à la conversion au taux de conversion définitif fixé par la Commission Européenne le 31 décembre 1998 de EUR 1,- pour LUF 40,3399.

Le capital obtenu après conversion s'élève à EUR 9.918.219,93.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de 0,850% soit quatre-vingt-quatre mille deux cent quatre-vingts euros sept cents (EUR 84.280,07) pour le porter de neuf millions neuf cent dix-huit mille deux cent dix-neuf euros quatre-vingt-treize cents (EUR 9.918.219,93) à dix millions deux mille cinq cents euros (EUR 10.002.500,-).

L'Assemblée Générale décide également d'augmenter la valeur nominale des actions de la Société à deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-).

Cette augmentation de capital est réalisée par incorporation d'un montant équivalent de quatre-vingt-quatre mille deux cent quatre-vingts euros sept cents (EUR 84.280,07) à prélever sur les bénéfices reportés de la Société au 30 septembre 2000.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

Suite à l'adoption des résolutions précédentes, l'article 5, versions française et anglaise, des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«Le capital social émis de la Société est fixé à 10.002.500,- EUR (dix millions deux mille cinq cents euros), représenté par 4.001 (quatre mille une) actions, d'une valeur nominale de 2.500,- EUR (deux mille cinq cents euros) chacune.»

«The Partnership has a subscribed capital of EUR 10,002,500.- (ten million two thousand five hundred Euros), divided into 4,001 (four hundred one) shares with a par value of EUR 2,500.- (two thousand five hundred Euros) each.»

Les statuts coordonnés de la Société seront déposés auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

L'Agent domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 27, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64735/000/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

SHIPPING & INDUSTRY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2014 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 36.086.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2001, vol. 558, fol. 74, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2001.

Le domiciliataire

Signature

(64728/793/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

TECNOVERT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 24.039.

—
Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 97, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour la société

Signature

(64730/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

METAL OXIDES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 79.711.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 97, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour la société

Signature

(64731/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

CA. P. EQ. ENERGY I S.C.A., Société en commandite par actions.

Siège social: L-2130 Luxembourg, 11, boulevard Dr. Charles Marx.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 26 septembre 2001, enregistré à Mersch, le 5 octobre 2001 au vol. 419, fol. 54, case 6,

que la société avec siège social à 11, boulevard Dr Charles Marx, L-2130 Luxembourg a été constituée par acte notarié en date du 11 février 2000 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 383 du 27 mai 2000,

qu'en vertu de cessions intervenues, toutes les actions ont été réunies entre les mains d'un seul actionnaire, qui a déclaré expressément procéder à la dissolution de ladite société et qu'il a pleine connaissance des statuts de la société et connaît parfaitement la situation financière de cette dernière,

que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et commissaire de la société pour leur mandat jusqu'au 26 septembre 2001,

qu'il a été déclaré que la liquidation de ladite société est achevée sans préjudice du fait que l'actionnaire unique répond personnellement de tous les engagements sociaux,

que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège de CCM LUXEMBOURG S.A., 11, boulevard Dr Charles Marx, L-2130 Luxembourg.

Pour extrait, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 10 octobre 2001.

Signature.

(64742/228/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

DYNAVEST, Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 60.749.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 97, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour la société

Signature

(64733/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

DYNAVEST, Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 95, rue Ermesinde.
R. C. Luxembourg B 60.749.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires
de la société DYNAVEST (la «Société») tenue en date du 12 juillet 2001 à 11.00 heures
au 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg*

Troisième résolution

L'Assemblée Générale réélit les administrateurs et le commissaire aux comptes actuels pour une nouvelle période d'un an. Leurs mandats prendront fin à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra en 2002.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale constate que les pertes cumulées au 31 décembre 2000 s'élèvent à LUF 1.084.257,- et qu'elles excèdent 75% du montant du capital social. L'Assemblée décide de ne pas dissoudre la Société et de continuer les activités de celle-ci.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 27, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64738/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

RENEGATE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 56.570.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 97, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour la société

Signature

(64732/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

DTZ CONSULTING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2529 Howald, 37, rue des Scillas.
R. C. Luxembourg B 68.586.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2001, vol. 558, fol. 87, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2001.

Signature.

(64813/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

KALISTO FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 78.153.

—
*Extrait du procès-verbal des délibérations d'une réunion du conseil d'administration de la société
tenue le 3 mai 2001 à 17.00 heures*

(. . .)

Première résolution

Monsieur Jean-Paul Hazera ayant démissionné de son poste d'administrateur de la Société au 23 février 2001, les deux administrateurs restant en fonction au début de la présente réunion, prennent acte de cette démission et décident de nommer en son remplacement Monsieur Didier Mc Gaw, avocat, demeurant 95, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg et ce avec effet au 3 mai 2001. Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Cette résolution est adoptée, à l'unanimité, et fera l'objet d'une ratification lors de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Après l'adoption de la première résolution, Monsieur Mc Gaw se joint à la réunion par conférence téléphonique et accepte les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Monsieur Stéphane Monmousseau remet alors au Conseil sa lettre de démission de son poste d'administrateur de la Société.

Monsieur Nicolas Gaume, président de la réunion et Monsieur Dider Mc Gaw, nouvellement nommé administrateur de la société prennent acte de sa démission et prennent la résolution suivante:

Deuxième résolution

Les deux administrateurs décident de nommer en remplacement de Monsieur Stéphane Monmousseau, administrateur démissionnaire, CREDIT LYONNAIS CAPITAL INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme au capital de 80.200.000,- EUR, ayant son siège social au 19, boulevard des Italiens, 75002 Paris, France, immatriculée au R. C. de Paris sous le numéro B 326 356 250, représentant permanent: Stéphane Monmousseau, demeurant 19, rue d'Hélène Andrée, 78000 Versailles, France, comme nouvel administrateur de la Société et ce avec effet au 3 mai 2001. Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité et fera l'objet d'une ratification lors de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Monsieur Stéphane Monmousseau, agissant en sa qualité de Représentant permanent du CREDIT LYONNAIS CAPITAL INVESTISSEMENT, accepte la fonction d'administrateur qui vient d'être confiée à ladite société.

Le Président constate que le Conseil d'Administration de la Société est à nouveau composé de trois administrateurs et décide de poursuivre l'ordre du jour de la réunion.

Troisième résolution

Le Conseil d'Administration décide de transférer, avec effet au 3 mai 2001, le siège social de la Société actuellement situé au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg au 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration

Pour CREDIT LYONNAIS CAPITAL INVESTISSEMENT S.A.

N. Gaume / S. Monmousseau / D. Mc Gaw

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2001, vol. 558, fol. 78, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64739/000/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

KALISTO FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 78.153.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société
convoquée extraordinairement, tenue le 5 septembre 2001 à 10.00 heures au siège social de la société*

Première résolution

L'Assemblée Générale prend acte de la démission au 5 septembre 2001 de la société DELOITTE & TOUCHE comme commissaire aux comptes de la Société.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer avec effet au 5 septembre 2001 la société FIDUCIAIRE NATIONALE, S.à r.l., avec siège social à L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir comme nouveau commissaire aux comptes de la Société. Le nouveau commissaire aux comptes terminera le mandat de son prédécesseur. Son mandat viendra à échéance à l'assemblée générale ordinaire annuelle approuvant les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2002.

Pour extrait sincère et conforme

L'agent domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 27, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64736/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

FINANCIAL INVESTMENTS LUXEMBOURG (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 26.858.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires de la société
tenue le 22 juin 2001 à 10.00 heures au 2, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg*

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société au 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Didier Mc Gaw en tant qu'administrateur de la Société, avec effet au 22 juin 2001. L'Assemblée décide de nommer Monsieur Richard Turner, administrateur de société, demeurant au 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg en remplacement de l'administrateur démissionnaire dont il terminera le mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale réélit le commissaire aux comptes en place pour une nouvelle période d'une année. Son mandat s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire devant approuver les comptes de la Société au 31 décembre 2001.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme
Signature
Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2001, vol. 556, fol. 100, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64737/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

I.T.L., INTERNATIONAL TANDEM LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4702 Pétange, 23, rue Pierre Krieps.
R. C. Luxembourg B 63.907.

Réunion du conseil d'administration de l'Assemblée Extraordinaire du 1^{er} septembre 2001 à 9.00 heures

Conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et à l'article 6 des statuts, le Conseil d'Administration, après avoir constaté que tous les membres étaient présents, a décidé, à l'unanimité, de maintenir Monsieur Patrick Bickel aux fonctions d'Administrateur-délégué avec tous pouvoirs d'engager la société par sa seule signature.

Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Le Conseil d'Administration
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2001, vol. 558, fol. 77, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64741/642/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

CARTESIO, Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 71.345.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2001, vol. 558, fol. 88, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau (7.567,64) LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2001.

Signature.

(64754/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

eGCS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 78.930.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la société eGCS (LUXEMBOURG), S.à r.l., (en liquidation) que la liquidation de la société à responsabilité limitée eGCS (LUXEMBOURG), S.à r.l., a été clôturée avec effet au 4 octobre 2001 et que les livres et documents comptables de la Société sont déposés au 2, place Winston Churchill, Luxembourg et y seront gardés pendant 5 ans, à partir du 4 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2001, vol. 558, fol. 92, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64749/260/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

PROFILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Capellen.
R. C. Luxembourg B 31.772.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 25 août 2000

Le conseil décide de résilier les pouvoirs bancaires de Monsieur Georges Vanderhulst et de le remplacer par Messieurs Bernard Girault, Jean-François Stevens et Alain Purnode.

Ces Messieurs signeront comme suit:

Bernard Girault: Signature

Jean-François Stevens (rq): Signature

Alain Purnode (rq): Signature

Les personnes autorisées à faire fonctionner les comptes de la société au 25 août 2000 sont:

Messieurs Jean-Marc Heynderickx, Adrien Segantini, Philippe Hosten, Guy Pesch, Bernard Girault, Jean-François Stevens, Alain Purnode et Madame Sylvie Glody,

Ces personnes signeront conjointement à deux et sans limitation de somme

(^{rq}) signature conjointe obligatoire avec celle de Mr Girault ou de Mr Hosten.

Luxembourg, le 25 août 2000.

J.-M. Heynderickx / A. Segantini

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2000, vol. 543, fol. 59, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64757/712/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

PROFILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8310 Capellen.
R. C. Luxembourg B 31.772.

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration de la S.A. PROFILUX tenue à Strassen le 25 août 2000

Présents:

Monsieur Jean-Marc Heynderickx, administrateur

Monsieur Adrien Segantini, administrateur

Monsieur Michel Vergeynst, administrateur

Absent:

Monsieur Georges Vanderhulst, président administrateur délégué, démissionnaire;

La séance est ouverte à 15.00 heures.

Le conseil prend acte de la démission de Monsieur Georges Vanderhulst de son mandat d'administrateur et de ses fonctions de Président et d'Administrateur délégué.

Le conseil coopte Monsieur Bernard Girault comme administrateur, en remplacement de Monsieur Georges Vanderhulst, jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Ensuite, le conseil nomme Monsieur Girault Président et Administrateur délégué de la Société pour toute la durée de son mandat d'administrateur.

Enfin, le conseil décide de résilier les pouvoirs bancaires de Monsieur Georges Vanderhulst et de le remplacer par Messieurs Bernard Girault, Jean-François Stevens et Alain Purnode, lesquels auront pouvoir d'agir sans limitation de somme, mais conjointement deux à deux. Toutefois, Messieurs Jean-François Stevens et Alain Purnode devront obligatoirement signer conjointement avec, soit Monsieur Bernard Girault, soit avec Monsieur Philippe Hosten.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15.15 heures.

J.-M. Heynderickx / A. Segantini / M. Vergeynst
Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2000, vol. 543, fol. 6, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64758/712/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

PROFILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8310 Capellen.
R. C. Luxembourg B 31.772.

*Procès-verbal de la séance du conseil d'administration de la S.A. PROFILUX
tenue à Strassen le 13 novembre 2000*

Présents:

Monsieur Jean-Marc Heynderickx, administrateur
Monsieur Adrien Segantini, administrateur

Absents:

Monsieur Bernard Girault, président administrateur délégué, démissionnaire;
Monsieur Michel Vergeynst, administrateur;

La séance est ouverte à 15.00 heures.

Le conseil prend acte de la démission de Monsieur Bernard Girault de son mandat d'administrateur et de ses fonctions de Président et d'Administrateur délégué.

Le conseil coopte Monsieur Dominique Martin comme administrateur, en remplacement de Monsieur Bernard Girault, jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Ensuite, le conseil nomme Dominique Martin Président et Administrateur délégué de la Société pour toute la durée de son mandat d'administrateur.

Enfin, le conseil décide de résilier les pouvoirs bancaires de Monsieur Bernard Girault et de le remplacer par Monsieur Dominique Martin, lequel aura pouvoir d'agir sans limitation de somme, mais conjointement avec un autre titulaire de pouvoirs bancaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15.15 heures.

J.-M. Heynderickx / A. Segantini
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2000, vol. 546, fol. 54, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64759/712/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

PROFILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8310 Capellen.
R. C. Luxembourg B 31.772.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 13 novembre 2000

Le conseil décide de résilier les pouvoirs bancaires de Monsieur Bernard Girault et de le remplacer par Monsieur Dominique Martin.

Monsieur Martin signera comme suit: Signature

Les personnes autorisées à faire fonctionner les comptes de la société au 13 novembre 2000 sont:

Messieurs Jean-Marc Heynderickx, Adrien Segantini, Philippe Hosten, Guy Pesch, Dominique Martin, Jean-François Stevens, Alain Purnode et Madame Sylvie Glody,

Ces personnes signeront conjointement à deux et sans limitation de somme

(^{ra}) Mrs Jean-François Stevens et Alain Purnode signeront obligatoirement conjointement avec Mr Martin ou Mr Hosten.

Luxembourg, le 13 novembre 2000.

J.-M. Heynderickx / A. Segantini
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2000, vol. 547, fol. 34, case 7. – Reçu 500* francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64760/712/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

PROFILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8310 Capellen.
R. C. Luxembourg B 31.772.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 8 décembre 2000

Présents:

Messieurs

D. Martin, Président administrateur délégué

J.-M. Heynderickx, Administrateur

A. Segantini, Administrateur

M. Vergeynst, Administrateur, représenté par A. Segantini.

Ordre du jour:

Nomination gérant technique

Secteur alimentaire

Le conseil nomme Monsieur Guy Pesch, domicilié à L-8253 Mamer, 9 rue des Merisiers, gérant technique du secteur alimentaire de la société.

Strassen, le 8 décembre 2000.

Pour extrait conforme

D. Martin / J.-M. Heynderickx / A. Segantini

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 74, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64761/712/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

PROFILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8310 Capellen.
R. C. Luxembourg B 31.772.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 20 juin 2001 à Strassen à 13.30 heures

Présents:

Messieurs

D. Martin, Administrateur

J.-M. Heynderickx, Administrateur

A. Segantini, Administrateur

Ordre du jour:

Nominations statutaires

Nomination d'un président administrateur délégué

Le conseil nomme, en qualité de président administrateur délégué, Monsieur Dominique Martin, à dater de ce jour et jusqu'au terme de son mandat d'administrateur qui vient à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004.

Strassen, le 20 juin 2001.

D. Martin / J.-M. Heynderickx / A. Segantini

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 17, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64762/712/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

PROFILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8310 Capellen.
R. C. Luxembourg B 31.772.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue à Strassen le 20 juin 2001*

Nominations statutaires

A l'unanimité, l'assemblée décide de reconduire pour un terme de trois ans échéant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004 le mandat d'administrateur de Monsieur Dominique Martin.

L'assemblée acte la démission présentée par Monsieur Michel Vergeynst en date du 30 septembre 2000 de son mandat d'administrateur et décide, à l'unanimité, (sauf 2 abstentions) de pourvoir au remplacement de ce mandat en le confiant à Monsieur Vincent Descours pour un terme de trois ans échéant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004.

Il en résulte que la composition actuelle du conseil est la suivante:

- Monsieur Dominique Martin, président administrateur délégué, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003

- Monsieur Jean-Marc Heynderickx, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003
- Monsieur Adrien Segantini, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003
- Monsieur Vincent Descours, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004.

Strassen, le 20 juin 2001.

Pour extrait conforme

D. Martin

Président administrateur délégué

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 17, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64763/712/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

ACM GLOBAL INVESTOR SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 44.815.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2001, vol. 558, fol. 91, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2001.

(64750/260/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

ACM GLOBAL INVESTOR SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 44.815.

EXTRAIT

Suivant l'assemblée générale de ACM GLOBAL INVESTOR SERVICES S.A. en date du 11 octobre 2001, le conseil d'administration de la Société se compose désormais comme suit:

- John D. Carifa,
- Georges Hrabovsky,
- Kurt Schoknecht.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2001.

Pour ACM GLOBAL INVESTOR SERVICES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2001, vol. 558, fol. 91, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64751/260/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

THE YIELD SPREAD MANAGEMENT FUND COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 63.078.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 2 avril 2001 a décidé de répartir le bénéfice de l'exercice clôturé au 31 décembre 2000 s'élevant à LUF 101.940,00 de la façon suivante:

- Réserve légale	5.100,00 LUF
- Report à nouveau	96.840,00 LUF

Pour THE YIELD SPREAD MANAGEMENT FUND COMPANY S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2001, vol. 558, fol. 89, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64819/006/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

MARCAN INTERNATIONAL, Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 38.204.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2001, vol. 558, fol. 88, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2001.

Signature.

(64755/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

MARCAN INTERNATIONAL, Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 38.204.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 15 octobre 2001 que:

- Suivant la procédure prévue par la loi du 10 décembre 1998, la devise d'expression du capital social de la société a été convertie du franc belge en Euro avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001. Dorénavant, le capital social s'élève à quatre-vingt dix mille trois cent quatre-vingt quatorze euros et trente-sept cents (EUR 90.394,37), représenté par cent dix (110) actions sans désignation de valeur nominale.

- L'article 3 alinéa 1^{er} des statuts a été modifié en conséquence.

Luxembourg, le 15 octobre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2001, vol. 558, fol. 88, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64756/802/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

RESTAURANTS LE CHESNOY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 26.118.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue à Strassen le 14 juin 2000*

Nominations statutaires

L'assemblée décide de reconduire pour un terme de trois ans échéant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003 les mandats d'administrateurs de Messieurs Jean-Marc Heynderickx et Adrien Segantini.

L'assemblée décide également de ne pas reconduire le mandat de Monsieur Michel Vergeynst.

Enfin l'assemblée nomme, Monsieur Vincent Descours, domicilié F-92200 Neuilly Sur Seine, 85 avenue Charles de Gaulle, en qualité d'administrateur, pour une période de trois ans venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003.

Il en résulte que la composition actuelle du conseil est la suivante:

- Monsieur Jean-Marc Heynderickx, président administrateur délégué, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003;

- Monsieur Georges Vanderhulst, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2001;

- Monsieur Adrien Segantini, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003;

- Monsieur Vincent Descours, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003.

Strassen, le 14 juin 2000.

Pour extrait conforme

J.-M. Heynderickx

Président administrateur délégué

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2000, vol. 541, fol. 84, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64771/712/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

RESTAURANTS LE CHESNOY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 26.118.

*Procès-verbal de la séance du conseil d'administration de la S.A. RESTAURANTS LE CHESNOY LUXEMBOURG
tenue à Strassen le 25 août 2000*

Présents:

Monsieur Jean-Marc Heynderickx, Président, Administrateur délégué

Monsieur Adrien Segantini, administrateur

Monsieur Vincent Descours, administrateur

Absent:

Monsieur Georges Vanderhulst, administrateur, démissionnaire;

La séance est ouverte à 15.30 heures.

Le conseil prend acte de la démission de Monsieur Georges Vanderhulst de son mandat d'administrateur.

Le conseil coopte Monsieur Bernard Girault comme administrateur, en remplacement de Monsieur Georges Vanderhulst, jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Enfin, le conseil décide de résilier les pouvoirs bancaires de Monsieur Georges Vanderhulst et de le remplacer par Messieurs Bernard Girault, Jean-François Stevens et Alain Purnode, lesquels auront pouvoir d'agir sans limitation de somme, mais conjointement deux à deux. Toutefois, Messieurs Jean-François Stevens et Alain Purnode devront obligatoirement signer conjointement avec, soit Monsieur Bernard Girault, soit avec Monsieur Philippe Hosten.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15.45 heures.

J.-M. Heynderickx / A. Segantini / V. Descours

Président Administrateur délégué / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2000, vol. 543, fol. 6, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64772/712/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

RESTAURANTS LE CHESNOY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 26.118.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 25 août 2000

Le conseil décide de résilier les pouvoirs bancaires de Monsieur Georges Vanderhulst et de le remplacer par Messieurs Bernard Girault, Jean-François Stevens et Alain Purnode.

Ces Messieurs signeront comme suit:

Bernard Girault: Signature

Jean-François Stevens (r^q): Signature

Alain Purnode (r^q): Signature

Les personnes autorisées à faire fonctionner les comptes de la société au 25 août 2000 sont:

Messieurs Jean-Marc Heynderickx, Adrien Segantini, Philippe Hosten, Guy Pesch, Bernard Girault, Jean-François Stevens, Alain Purnode et Madame Sylvie Glody,

Ces personnes signeront conjointement à deux et sans limitation de somme

(r^q) signature conjointe obligatoire avec celle de Mr Girault ou de Mr Hosten.

Luxembourg, le 25 août 2000.

J.-M. Heynderickx / A. Segantini

Président administrateur délégué / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2000, vol. 543, fol. 59, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64773/712/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

RESTAURANTS LE CHESNOY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 26.118.

*Procès-verbal de la séance du conseil d'administration de la S.A. RESTAURANTS LE CHESNOY LUXEMBOURG
tenue à Strassen le 13 novembre 2000*

Présents:

Monsieur Jean-Marc Heynderickx, Président administrateur délégué

Monsieur Adrien Segantini, administrateur

Monsieur Vincent Descours, administrateur

Absent:

Monsieur Bernard Girault, administrateur, démissionnaire;

La séance est ouverte à 15.30 heures.

Le conseil prend acte de la démission de Monsieur Bernard Girault de son mandat d'administrateur.

Le conseil coopte Monsieur Dominique Martin comme administrateur, en remplacement de Monsieur Bernard Girault, jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Enfin, le conseil décide de résilier les pouvoirs bancaires de Monsieur Bernard Girault et de le remplacer par Monsieur Dominique Martin, lequel aura pouvoir d'agir sans limitation de somme, mais conjointement avec un autre titulaire de pouvoirs bancaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15.45 heures.

J.-M. Heynderickx / A. Segantini / V. Descours

Président administrateur délégué / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2000, vol. 546, fol. 54, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64774/712/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

RESTAURANTS LE CHESNOY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.

R. C. Luxembourg B 26.118.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 13 novembre 2000

Le conseil décide de résilier les pouvoirs bancaires de Monsieur Bernard Girault et de le remplacer par Monsieur Dominique Martin.

Monsieur Martin signera comme suit: Signature

Les personnes autorisées à faire fonctionner les comptes de la société au 13 novembre 2000 sont:

Messieurs Jean-Marc Heynderickx, Adrien Segantini, Philippe Hosten, Guy Pesch, Dominique Martin, Jean-François Stevens, Alain Purnode et Madame Sylvie Glody,

Ces personnes signeront conjointement à deux et sans limitation de somme

(^{ra}) Mrs Jean-François Stevens et Alain Purnode signeront obligatoirement conjointement avec Mr Martin ou Mr Hosten.

Luxembourg, le 13 novembre 2000.

J.-M. Heynderickx / A. Segantini

Président administrateur délégué / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2000, vol. 547, fol. 34 case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64775/712/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

RESTAURANTS LE CHESNOY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.

R. C. Luxembourg B 26.118.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Strassen le 20 juin 2001

Nominations statutaires

A l'unanimité, l'assemblée décide de reconduire pour un terme de trois ans échéant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004 le mandat d'administrateur de Monsieur Dominique Martin.

Il en résulte que la composition actuelle du conseil est la suivante:

- Monsieur Jean-Marc Heynderickx, président administrateur délégué, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003

- Monsieur Dominique Martin, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004

- Monsieur Adrien Segantini, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003

- Monsieur Vincent Descours, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003.

Strassen, le 20 juin 2001.

Pour extrait conforme

J.-M. Heynderickx

Président administrateur délégué

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 17, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64776/712/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

DELFILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 21.807.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue à Strassen le 20 juin 2001*

Nominations statutaires

A l'unanimité (moins 12.724 abstentions), l'assemblée décide de renouveler le mandat de Monsieur Adrien Segantini pour un terme de trois ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004.

Il en résulte que la composition actuelle du conseil est la suivante:

- Monsieur Jean-Marc Heynderickx, président administrateur délégué, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003

- Monsieur Adrien Segantini, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004

- Monsieur Vincent Descours, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003.

Strassen, le 20 juin 2001.

Pour extrait conforme

J.-M. Heynderickx

Président administrateur délégué

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2001, vol. 557, fol. 38, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64789/712/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

PROFILUX II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8310 Capellen.
R. C. Luxembourg B 37.196.

—
*Procès-verbal de la séance du conseil d'administration de la S.A. PROFILUX II
tenue à Strassen le 25 août 2000*

Présents:

Monsieur Jean-Marc Heynderickx, administrateur

Monsieur Adrien Segantini, administrateur

Monsieur Michel Vergeynst, administrateur

Absent:

Monsieur Georges Vanderhulst, président administrateur délégué, démissionnaire;

La séance est ouverte à 15.15 heures.

Le conseil prend acte de la démission de Monsieur Georges Vanderhulst de son mandat d'administrateur et de ses fonctions de Président et d'Administrateur délégué.

Le conseil coopte Monsieur Bernard Girault comme administrateur, en remplacement de Monsieur Georges Vanderhulst, jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Ensuite, le conseil nomme Monsieur Girault Président et Administrateur délégué de la Société pour toute la durée de son mandat d'administrateur.

Enfin, le conseil décide de résilier les pouvoirs bancaires de Monsieur Georges Vanderhulst et de le remplacer par Messieurs Bernard Girault, Jean-François Stevens et Alain Purnode, lesquels auront pouvoir d'agir sans limitation de somme, mais conjointement deux à deux. Toutefois, Messieurs Jean-François Stevens et Alain Purnode devront obligatoirement signer conjointement avec, soit Monsieur Bernard Girault, soit avec Monsieur Philippe Hosten.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15.30 heures.

J.-M. Heynderickx / A. Segantini / M. Vergeynst

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2000, vol. 543, fol. 6, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64764/712/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

PROFILUX II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8310 Capellen.
R. C. Luxembourg B 37.196.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 25 août 2000

Le conseil décide de résilier les pouvoirs bancaires de Monsieur Georges Vanderhulst et de le remplacer par Messieurs Bernard Girault, Jean-François Stevens et Alain Purnode.

Ces Messieurs signeront comme suit:

Bernard Girault: Signature

Jean-François Stevens (r^q): Signature

Alain Purnode (r^q): Signature

Les personnes autorisées à faire fonctionner les comptes de la société au 25 août 2000 sont:

Messieurs Jean-Marc Heynderickx, Adrien Segantini, Philippe Hosten, Guy Pesch, Bernard Girault, Jean-François Stevens, Alain Purnode et Madame Sylvie Glody,

Ces personnes signeront conjointement à deux et sans limitation de somme

(r^q) signature conjointe obligatoire avec celle de Mr Girault ou de Mr Hosten.

Luxembourg, le 25 août 2000.

J.-M. Heynderickx / A. Segantini

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2000, vol. 543, fol. 59, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64765/712/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

PROFILUX II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8310 Capellen.

R. C. Luxembourg B 37.196.

*Procès-verbal de la séance du conseil d'administration de la S.A. PROFILUX II
tenue à Strassen le 13 novembre 2000*

Présents:

Monsieur Jean-Marc Heynderickx, administrateur

Monsieur Adrien Segantini, administrateur

Absents:

Monsieur Bernard Girault, président administrateur délégué, démissionnaire;

Monsieur Michel Vergeynst, administrateur;

La séance est ouverte à 15.15 heures.

Le conseil prend acte de la démission de Monsieur Bernard Girault de son mandat d'administrateur et de ses fonctions de Président et d'Administrateur délégué.

Le conseil coopte Monsieur Dominique Martin comme administrateur, en remplacement de Monsieur Bernard Girault, jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Ensuite, le conseil nomme Dominique Martin Président et Administrateur délégué de la Société pour toute la durée de son mandat d'administrateur.

Enfin, le conseil décide de résilier les pouvoirs bancaires de Monsieur Bernard Girault et de le remplacer par Monsieur Dominique Martin, lequel aura pouvoir d'agir sans limitation de somme, mais conjointement avec un autre titulaire de pouvoirs bancaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15.30 heures.

J.-M. Heynderickx / A. Segantini

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2000, vol. 546, fol. 54, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64766/712/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

PROFILUX II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8310 Capellen.

R. C. Luxembourg B 37.196.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 13 novembre 2000

Le conseil décide de résilier les pouvoirs bancaires de Monsieur Bernard Girault et de le remplacer par Monsieur Dominique Martin.

Monsieur Martin signera comme suit: Signature

Les personnes autorisées à faire fonctionner les comptes de la société au 13 novembre 2000 sont:

Messieurs Jean-Marc Heynderickx, Adrien Segantini, Philippe Hosten, Guy Pesch, Dominique Martin, Jean-François Stevens, Alain Purnode et Madame Sylvie Glody,

Ces personnes signeront conjointement à deux et sans limitation de somme

(r^q) Mrs Jean-François Stevens et Alain Purnode signeront obligatoirement conjointement avec Mr Martin ou Mr Hosten.

Luxembourg, le 13 novembre 2000.

J.-M. Heynderickx / A. Segantini

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2000, vol. 547, fol. 34, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64767/712/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

PROFILUX II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8310 Capellen.
R. C. Luxembourg B 37.196.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 8 décembre 2000

Présents:

Messieurs

D. Martin, Président administrateur délégué

J.-M. Heynderickx, Administrateur

A. Segantini, Administrateur

M. Vergeynst, Administrateur, représenté par A. Segantini.

Ordre du jour:

Nomination gérant technique

Secteur alimentaire

Le conseil nomme Monsieur Guy Pesch, domicilié à L-8253 Mamer, 9 rue des Merisiers, gérant technique du secteur alimentaire de la société.

Strassen, le 8 décembre 2000.

Pour extrait conforme

D. Martin / J.-M. Heynderickx / A. Segantini

Président administrateur délégué / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 74, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64768/712/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

PROFILUX II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8310 Capellen.
R. C. Luxembourg B 37.196.

—
Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 20 juin 2001 à Strassen à 13h45

Présents:

Messieurs

D. Martin, Administrateur

J.-M. Heynderickx, Administrateur

A. Segantini, Administrateur

Ordre du jour:

Nominations statutaires

Nomination d'un président administrateur délégué

Le conseil nomme, en qualité de président administrateur délégué, Monsieur Dominique Martin, à dater de ce jour et jusqu'au terme de son mandat d'administrateur qui vient à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004.

Strassen, le 20 juin 2001.

D. Martin / J.-M. Heynderickx / A. Segantini

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 17, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64769/712/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

PROFILUX II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8310 Capellen.
R. C. Luxembourg B 37.196.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue à Strassen le 20 juin 2001*

Nominations statutaires

A l'unanimité, l'assemblée décide de reconduire pour un terme de trois ans échéant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004 le mandat d'administrateur de Monsieur Dominique Martin.

L'assemblée acte la démission présentée par Monsieur Michel Vergeynst en date du 30 septembre 2000 de son mandat d'administrateur et décide, à l'unanimité, (sauf 6 abstentions) de pourvoir au remplacement de ce mandat en le confiant à Monsieur Vincent Descours pour un terme de trois ans échéant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004.

Il en résulte que la composition actuelle du conseil est la suivante:

- Monsieur Dominique Martin, président administrateur délégué, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004

- Monsieur Jean-Marc Heynderickx, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003
- Monsieur Adrien Segantini, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003
- Monsieur Vincent Descours, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004.

Strassen, le 20 juin 2001.

Pour extrait conforme

D. Martin

Président administrateur délégué

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 17, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64770/712/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

WEISEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Foetz.

R. C. Luxembourg B 14.583.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue à Strassen le 14 juin 2000*

Nominations statutaires

Le mandat de tous les administrateurs vient à échéance à l'issue de la présente assemblée générale.

Messieurs Jacques Van Haelen et Jean-Luc Storme ne sollicitent pas le renouvellement de leur mandat.

L'assemblée décide de renouveler pour un terme de trois ans venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003 les mandats d'administrateur de Messieurs Jean-Marc Heynderickx, Adrien Segantini et Georges Vanderhulst.

L'assemblée nomme Monsieur Vincent Descours, domicilié F-92200 Neuilly Sur Seine, 85 avenue Charles de Gaulle, en qualité d'administrateur pour un terme de trois ans venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003, en remplacement de Monsieur Storme.

L'assemblée décide de ne pas pourvoir au remplacement du mandat de Monsieur Van Haelen.

Le mandat de la CIE DE REVISION vient à échéance à l'issue de la présente assemblée générale.

L'assemblée décide de renouveler son mandat pour un terme de trois ans expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003.

Il en résulte que la composition actuelle du conseil est la suivante:

- Monsieur Georges Vanderhulst, administrateur
- Monsieur Jean-Marc Heynderickx, administrateur
- Monsieur Adrien Segantini, administrateur
- Monsieur Vincent Descours, administrateur

Leur mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003.

Strassen, le 14 juin 2000.

Pour extrait conforme

G. Vanderhulst

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2000, vol. 541, fol. 84, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64783/712/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

WEISEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Foetz.

R. C. Luxembourg B 14.583.

—
*Procès-verbal de la séance du conseil d'administration de la S.A. WEISEN
tenue à Strassen le 25 août 2000*

Présents:

Monsieur Jean-Marc Heynderickx, Président

Monsieur Adrien Segantini, administrateur

Monsieur Vincent Descours, administrateur

Absent:

Monsieur Georges Vanderhulst, administrateur, démissionnaire;

La séance est ouverte à 16.00 heures.

Le conseil prend acte de la démission de Monsieur Georges Vanderhulst de son mandat d'administrateur.

Le conseil coopte Monsieur Bernard Girault comme administrateur, en remplacement de Monsieur Georges Vanderhulst, jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Enfin, le conseil décide de résilier les pouvoirs bancaires de Monsieur Georges Vanderhulst et de le remplacer par Messieurs Bernard Girault, Jean-François Stevens et Alain Purnode, lesquels auront pouvoir d'agir sans limitation de somme, mais conjointement deux à deux. Toutefois, Messieurs Jean-François Stevens et Alain Purnode devront obligatoirement signer conjointement avec, soit Monsieur Bernard Girault, soit avec Monsieur Philippe Hosten.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16.15 heures.

J.-M Heynderickx / A. Segantini / V. Descours
Président / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2000, vol. 543, fol. 6, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64784/712/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

WEISEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Foetz.

R. C. Luxembourg B 14.583.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 25 août 2000

Le conseil décide de résilier les pouvoirs bancaires de Monsieur Georges Vanderhulst et de le remplacer par Messieurs Bernard Girault, Jean-François Stevens et Alain Purnode.

Ces Messieurs signeront comme suit:

Bernard Girault: Signature

Jean-François Stevens (r^q): Signature

Alain Purnode (r^q): Signature

Les personnes autorisées à faire fonctionner les comptes de la société au 25 août 2000 sont:

Messieurs Jean-Marc Heynderickx, Adrien Segantini, Philippe Hosten, Alain Bertrand, Jean-Luc Storme, Bernard Girault, Jean-François Stevens, Alain Purnode.

Ces personnes signeront conjointement à deux et sans limitation de somme (r^q) signature conjointe obligatoire avec celle de Mr Girault ou de Mr Hosten.

Luxembourg, le 25 août 2000.

J.-M. Heynderickx / A. Segantini
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2000, vol. 543, fol. 59, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64785/712/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

WEISEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Foetz.

R. C. Luxembourg B 14.583.

*Procès-verbal de la séance du conseil d'administration de la S.A. WEISEN
tenue à Strassen le 13 novembre 2000*

Présents:

Monsieur Jean-Marc Heynderickx, administrateur

Monsieur Adrien Segantini, administrateur

Monsieur Vincent Descours

Absent:

Monsieur Bernard Girault, administrateur, démissionnaire;

La séance est ouverte à 16.00 heures.

Le conseil prend acte de la démission de Monsieur Bernard Girault de son mandat d'administrateur.

Le conseil coopte Monsieur Dominique Martin comme administrateur, en remplacement de Monsieur Bernard Girault, jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Enfin, le conseil décide de résilier les pouvoirs bancaires de Monsieur Bernard Girault et de le remplacer par Monsieur Dominique Martin, lequel aura pouvoir d'agir sans limitation de somme, mais conjointement avec un autre titulaire de pouvoirs bancaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16.15 heures.

J.-M Heynderickx / A. Segantini / V. Descours
Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2000, vol. 546, fol. 54, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64786/712/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

12704

WEISEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Foetz.
R. C. Luxembourg B 14.583.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 13 novembre 2000

Le conseil décide de résilier les pouvoirs bancaires de Monsieur Bernard Girault et de le remplacer par Monsieur Dominique Martin.

Monsieur Martin signera comme suit: Signature

Les personnes autorisées à faire fonctionner les comptes de la société au 13 novembre 2000 sont:

Messieurs Jean-Marc Heynderickx, Adrien Segantini, Philippe Hosten, Alain Bertrand, Jean-Luc Storme, Dominique Martin, Jean-François Stevens, Alain Purnode.

Ces personnes signeront conjointement à deux et sans limitation de somme

(^{re}) Mrs Jean-François Stevens et Alain Purnode signeront obligatoirement conjointement avec Mr Martin ou Mr Hosten.

Luxembourg, le 13 novembre 2000.

J.-M. Heynderickx / A. Segantini
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2000, vol. 547, fol. 34, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64787/712/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

WEISEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Foetz.
R. C. Luxembourg B 14.583.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue à Strassen le 20 juin 2001*

Nominations statutaires

A l'unanimité, l'assemblée décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Dominique Martin pour un terme de trois ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004.

Il en résulte que la composition actuelle du conseil est la suivante:

- Monsieur Dominique Martin, président administrateur délégué, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004

- Monsieur Jean-Marc Heynderickx, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003

- Monsieur Adrien Segantini, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003

- Monsieur Vincent Descours, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003.

Strassen, le 20 juin 2001.

Pour extrait conforme
D. Martin
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 17, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64788/712/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

E.T.M. LUXEMBOURG A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 41.749.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Gloden.

(64835/213/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

COMET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3360 Leudelange, 80, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 9.510.

EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme COMET S.A. qui s'est tenue à Leudelange en date du 20 juillet 2001, que:

1. Les démissions des administrateurs Madame Marcelle Rippinger et Monsieur Emile Rippinger et Monsieur Norry Rippinger sont acceptées et pleine et entière décharge pour leurs activités de gestion et d'administration jusqu'à ce jour leur est donnée.

2. Sont nommés administrateurs de la société pour une durée de 5 (cinq) années avec pouvoir d'engager par sa seule signature la société pour tous actes de gestion courante:

- Monsieur Jean-Claude Hosch, demeurant 53, bd GD Charlotte à L-1331 Luxembourg
- M. Emile Rippinger, demeurant à 4, rue Pierre de Coubertin, L-1351 Luxembourg.

3. Sont nommés administrateur-délégué à la gestion journalière de la société, ceci pour la durée de 5 (cinq) années, avec pouvoir d'engager la société pour tous actes de gestion courante:

- Monsieur Norry Rippinger, demeurant à 80, route de Luxembourg à L-3360 Leudelange,
- Madame Marcelle Rippinger demeurant à 4, rue Pierre de Coubertin, L-1351 Luxembourg.

4. Est nommé Président du Conseil d'Administration:

- M. Emile Rippinger, demeurant à 4, rue Pierre de Coubertin, L-1351 Luxembourg.

5. Est nommé Vice-Président du Conseil d'Administration:

- Madame Marcelle Rippinger demeurant à 4, rue Pierre de Coubertin, L-1351 Luxembourg.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

E. Rippinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2001, vol. 558, fol. 89, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64812/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

LUCIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4280 Esch-sur-Alzette, 7, boulevard du prince Henri.
R. C. Luxembourg B 68.839.

EXTRAIT

Il résulte d'une lettre recommandée avec accusé de réception du 17 mai 2001 que Monsieur Mario Leoni a démissionné en qualité de gérant, respectivement de gérant technique de la société LUCIA, S.à r.l., avec effet au 31 décembre 2001.

Il résulte d'une lettre recommandée avec accusé de réception du 28 septembre 2001 que le siège de la société LUCIA, S.à r.l., situé à ce jour à L-4280 Esch-sur-Alzette, 7 boulevard Prince Henri, a été dénoncé avec effet au 30 septembre 2001.

Luxembourg, le 28 septembre 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Par mandat

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2001, vol. 558, fol. 83, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64814/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

LUX-SECTORS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C: Luxembourg B 70.257.

Les comptes annuels régulièrement approuvés, le rapport du conseil d'administration et le rapport du réviseur d'entreprises, enregistrés à Luxembourg, le 14 septembre 2001, vol. 861, fol. 78, case 2, ont été déposés dans le dossier de la société au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

R. Schuman

Notaire

(64822/237/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

LUX-SECTORS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C: Luxembourg B 70.257.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal d'une assemblée générale ordinaire reçu par le notaire Robert Schuman, de résidence à Differdange, en date du 12 septembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette en date du 14 septembre 2001, vol. 861, fol. 78, case 2:

L'Assemblée Générale a pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clos au 30 juin 2001.

L'Assemblée Générale a approuvé les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2001 tels qu'ils ont été présentés ainsi que l'affectation du bénéfice proposée par le Conseil d'Administration.

a) Compartiment LUX-SECTORS TOP BRANDS

Actif net au 30 juin 2001	22.229.583,16 EUR
Résultat net réalisé au 30 juin 2001	2.004.929,83 EUR
Résultat des opérations au 30 juin 2001	1.237.178,03 EUR

L'Assemblée constate que les statuts prévoient de ne pas distribuer de dividendes.

b) Compartiment LUX-SECTORS INFORMATION TECHNOLOGIES

Actif net au 30 juin 2001	79.857.098,59 EUR
Résultat net réalisé au 30 juin 2001	- 37.029.844,58 EUR
Résultat des opérations au 30 juin 2001	- 98.681.747,33 EUR

L'Assemblée constate que les statuts prévoient de ne pas distribuer de dividendes.

c) Compartiment LUX-SECTORS PHARMA & HEALTH CARE

Actif net au 30 juin 2001	76.961.802,89 EUR
Résultat net réalisé au 30 juin 2001	5.798.325,00 EUR
Résultat des opérations au 30 juin 2001	1.276.088,76 EUR

L'Assemblée constate que les statuts prévoient de ne pas distribuer de dividendes.

L'Assemblée Générale a approuvé la gestion du Conseil d'Administration et a donné décharge pleine et entière aux Administrateurs pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 30 juin 2001.

L'Assemblée a constaté que lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 septembre 2000, le terme du mandat des Administrateurs a été fixé à 1 an, c'est à dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

L'Assemblée a pris acte de la démission de Monsieur Jean Fell au 31 mars 2001 et a approuvé la cooptation de Monsieur Michel Birel.

L'Assemblée a pris acte de la démission de Monsieur Henri Germeaux au 15 juillet 2001 et a approuvé la cooptation de Monsieur Paul Waringo.

Le mandat des Administrateurs venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un nouveau terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en septembre 2002:

- M. Raymond Kirsch, président
- M. Jean-Claude Finck, vice-président
- M. Michel Birel, administrateur
- M. Gilbert Ernst, administrateur
- M. Jean-Paul Kraus, administrateur
- M. Jacques Mangen, administrateur
- M. Nicolas Rollinger, administrateur
- M. Paul Waringo, administrateur
- M. Armand Weis, administrateur.

L'Assemblée a constaté que le mandat du Réviseur d'Entreprises a été fixé à un an, c'est à dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination du Réviseur d'Entreprises KPMG AUDIT pour un nouveau terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en septembre 2002.

L'Assemblée a décidé d'allouer aux membres du Conseil d'Administration des rémunérations pour l'exercice en cours s'élevant à un montant total de LUF 1.252.500,-.

Differdange, le 18 septembre 2000.

Pour extrait conforme

R. Schuman

Notaire

(64821/237/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

BRASSERIE SAT SPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4280 Esch-sur-Alzette, 7, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 74.891.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une lettre recommandée avec accusé de réception du 17 mai 2001 que Monsieur Mario Leoni a démissionné en qualité de gérant, respectivement de gérant technique de la société BRASSERIE SAT SPORT, S.à r.l., avec effet au 31 décembre 2000.

Il résulte d'une lettre recommandée avec accusé de réception du 28 septembre 2001 que le siège de la société BRASSERIE SAT SPORT, S.à r.l., situé à ce jour à L-4280 Esch-sur-Alzette, 7 boulevard Prince Henri, a été dénoncé avec effet au 30 septembre 2001.

Luxembourg, le 28 septembre 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Par mandat

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2001, vol. 558, fol. 83, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64815/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

COURTHEOUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 6.813.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue à Strassen le 14 juin 2000.*

Nominations statutaires

L'assemblée décide de reconduire pour un terme de trois ans échéant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003 les mandats d'administrateurs de Messieurs Jean-Marc Heynderickx et Adrien Segantini.

L'assemblée décide également de ne pas reconduire le mandat de Monsieur Michel Vergeynst.

Enfin, l'assemblée nomme Monsieur Vincent Descours, domicilié F- 92200 Neuilly Sur Seine, 85 avenue Charles de Gaulle, en qualité d'administrateur, pour une période de trois ans venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003.

Il en résulte que la composition actuelle du conseil est la suivante:

- Monsieur Georges Vanderhulst, président administrateur délégué, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2001;

- Monsieur Jean-Marc Heynderickx, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003;

- Monsieur Adrien Segantini, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003;

- Monsieur Vincent Descours, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003.

Strassen, le 14 juin 2000.

Pour extrait conforme

G. Vanderhulst

Président administrateur délégué

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2000, vol. 541, fol. 84, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64790/712/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

COURTHEOUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 6.813.

—
*Procès-verbal de la séance du conseil d'administration de la S.A. COURTHEOUX
tenue à Strassen le 25 août 2000.*

Présents:

Monsieur Jean-Marc Heynderickx, administrateur

Monsieur Adrien Segantini, administrateur

Monsieur Vincent Descours, administrateur

Absent:

Monsieur Georges Vanderhulst, président administrateur délégué, démissionnaire;

La séance est ouverte à 14.00 heures.

Le conseil prend acte de la démission de Monsieur Georges Vanderhulst de son mandat d'administrateur et de ses fonctions de Président et d'Administrateur délégué.

Le conseil coopte Monsieur Bernard Girault comme administrateur, en remplacement de Monsieur Georges Vanderhulst, jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Ensuite, le conseil nomme Monsieur Girault Président et Administrateur délégué de la Société pour toute la durée de son mandat d'administrateur.

Enfin, le conseil décide de résilier les pouvoirs bancaires de Monsieur Georges Vanderhulst et de le remplacer par Messieurs Bernard Girault, Jean-François Stevens et Alain Purnode, lesquels auront pouvoir d'agir sans limitation de somme, mais conjointement deux à deux. Toutefois, Messieurs Jean-François Stevens et Alain Purnode devront obligatoirement signer conjointement avec, soit Monsieur Bernard Girault, soit avec Monsieur Philippe Hosten.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14.15 heures.

J.-M. Heynderickx / A. Segantini / V. Descours

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2000, vol. 543, fol. 6, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64791/712/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

COURTHEOUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.

R. C. Luxembourg B 6.813.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 25 août 2000.

Le conseil décide de résilier les pouvoirs bancaires de Monsieur Georges Vanderhulst et de le remplacer par Messieurs Bernard Girault, Jean-François Stevens et Alain Purnode.

Ces Messieurs signeront comme suit:

Bernard Girault

Jean-François Stevens (r^q)

Alain Purnode (r^q)

Les personnes autorisées à faire fonctionner les comptes de la société au 25 août 2000 sont:

Messieurs Jean-Marc Heynderickx, Adrien Segantini, Philippe Hosten, Guy Pesch, Bernard Girault, Jean-François Stevens, Alain Purnode et Madame Sylvie Glody.

Ces personnes signeront conjointement à deux et sans limitation de somme

(r^q) signature conjointe obligatoire avec celle de Mr Girault ou de Mr Hosten.

Luxembourg, le 25 août 2000.

J.-M. Heynderickx / A. Segantini

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2000, vol. 543, fol. 59, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64792/712/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

COURTHEOUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.

R. C. Luxembourg B 6.813.

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration de la S.A. COURTHEOUX tenue à Strassen le 13 novembre 2000.

Présents:

Monsieur Jean-Marc Heynderickx, administrateur

Monsieur Adrien Segantini, administrateur

Monsieur Vincent Descours, administrateur

Absent:

Monsieur Bernard Girault, président administrateur délégué, démissionnaire;

La séance est ouverte à 14.00 heures.

Le conseil prend acte de la démission de Monsieur Bernard Girault de son mandat d'administrateur et de ses fonctions de Président et d'Administrateur délégué.

Le conseil coopte Monsieur Dominique Martin comme administrateur, en remplacement de Monsieur Bernard Girault, jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Ensuite, le conseil nomme Dominique Martin Président et Administrateur délégué de la Société pour toute la durée de son mandat d'administrateur.

Enfin, le conseil décide de résilier les pouvoirs bancaires de Monsieur Bernard Girault et de le remplacer par Monsieur Dominique Martin, lequel aura pouvoir d'agir sans limitation de somme, mais conjointement avec un autre titulaire de pouvoirs bancaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14.15 heures.

J.-M. Heynderickx / A. Segantini / V. Descours
Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2000, vol. 546, fol. 54, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64793/712/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

COURTHEOUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 6.813.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 13 novembre 2000.

Le conseil décide de résilier les pouvoirs bancaires de Monsieur Bernard Girault et de le remplacer par Monsieur Dominique Martin.

Monsieur Martin signera comme suit: Signature

Les personnes autorisées à faire fonctionner les comptes de la société au 13 novembre 2000 sont:

Messieurs Jean-Marc Heynderickx, Adrien Segantini, Philippe Hosten, Guy Pesch, Dominique Martin, Jean-François Stevens, Alain Purnode et Madame Sylvie Glody,

Ces personnes signeront conjointement à deux et sans limitation de somme

(^{rs}) Mrs Jean-François Stevens et Alain Purnode signeront obligatoirement conjointement avec Mr Martin ou Mr Hosten.

Luxembourg, le 13 novembre 2000.

J.-M. Heynderickx / A. Segantini
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2000, vol. 547, fol. 34, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64794/712/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

COURTHEOUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 6.813.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 8 décembre 2000.

Présents: Messieurs

D. Martin, Président administrateur délégué

J.-M. Heynderickx, Administrateur

A. Segantini, Administrateur

Ordre du jour:

Nomination gérant technique

Secteur alimentaire

Le conseil nomme Monsieur Guy Pesch, domicilié à L-8253 Mamer, 9 rue des Merisiers, gérant technique du secteur alimentaire de la société.

Strassen, le 8 décembre 2000.

Pour extrait conforme

D. Martin / J.-M. Heynderickx / A. Segantini

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 74, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64795/712/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

COURTHEOUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 6.813.

—
Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 20 juin 2001 à Strassen à 13h00.

Présents: Messieurs

D. Martin, Administrateur

J.-M. Heynderickx, Administrateur

A. Segantini, Administrateur

Ordre du jour:

Nominations statutaires

Nomination d'un président administrateur délégué

Le conseil nomme, en qualité de président administrateur délégué, Monsieur Dominique Martin, à dater de ce jour et jusqu'au terme de son mandat d'administrateur qui vient à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004.

Strassen, le 20 juin 2001.

D. Martin / J.-M. Heynderickx / A. Segantini

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 17, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64796/712/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

COURTHEOUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.

R. C. Luxembourg B 6.813.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue à Strassen le 20 juin 2001.*

Nominations statutaires

A l'unanimité, l'assemblée décide de reconduire pour un terme de trois ans échéant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004 le mandat d'administrateur de Monsieur Dominique Martin.

Il en résulte que la composition actuelle du conseil est la suivante:

- Monsieur Dominique Martin, président administrateur délégué, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004
- Monsieur Jean-Marc Heynderickx, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003
- Monsieur Adrien Segantini, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003
- Monsieur Vincent Descours, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003.

Strassen, le 20 juin 2001.

Pour extrait conforme

D. Martin

Président administrateur délégué

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 17, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64797/712/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

MATCH CENTRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Niederanven.

R. C. Luxembourg B 11.836.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue à Strassen le 14 juin 2000.*

Nominations statutaires

L'assemblée décide de reconduire pour un terme de trois ans échéant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003 les mandats d'administrateurs de Messieurs Jean-Marc Heynderickx et Adrien Segantini.

L'assemblée décide également de ne pas reconduire le mandat de Monsieur Michel Vergeynst.

Enfin l'assemblée nomme Monsieur Vincent Descours, domicilié F- 92200 Neuilly Sur Seine, 85 avenue Charles de Gaulle, en qualité d'administrateur, pour une période de trois ans venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003.

Il en résulte que la composition actuelle du conseil est la suivante:

- Monsieur Georges Vanderhulst, président administrateur délégué, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2001;
- Monsieur Jean-Marc Heynderickx, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003;
- Monsieur Adrien Segantini, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003;
- Monsieur Vincent Descours, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003.

Strassen, le 14 juin 2000.

Pour extrait conforme

G. Vanderhulst

Président administrateur délégué

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2000, vol. 541, fol. 84, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64798/712/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

MATCH CENTRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Niederanven.
R. C. Luxembourg B 11.836.

—
*Procès-verbal de la séance du conseil d'administration de la S.A. MATCH CENTRE
tenue à Strassen le 25 août 2000.*

Présents:

Monsieur Jean-Marc Heynderickx, administrateur

Monsieur Adrien Segantini, administrateur

Monsieur Vincent Descours, administrateur

Absent:

Monsieur Georges Vanderhulst, président administrateur délégué, démissionnaire;

La séance est ouverte à 14.15 heures.

Le conseil prend acte de la démission de Monsieur Georges Vanderhulst de son mandat d'administrateur et de ses fonctions de Président et d'Administrateur délégué.

Le conseil coopte Monsieur Bernard Girault comme administrateur, en remplacement de Monsieur Georges Vanderhulst, jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Ensuite, le conseil nomme Monsieur Girault Président et Administrateur délégué de la Société pour toute la durée de son mandat d'administrateur.

Enfin, le conseil décide de résilier les pouvoirs bancaires de Monsieur Georges Vanderhulst et de le remplacer par Messieurs Bernard Girault, Jean-François Stevens et Alain Purnode, lesquels auront pouvoir d'agir sans limitation de somme, mais conjointement deux à deux. Toutefois, Messieurs Jean-François Stevens et Alain Purnode devront obligatoirement signer conjointement avec, soit Monsieur Bernard Girault, soit avec Monsieur Philippe Hosten.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14.30 heures.

J.-M. Heynderickx / A. Segantini / V. Descours
Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2000, vol. 543, fol. 6, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64799/712/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

MATCH CENTRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Niederanven.
R. C. Luxembourg B 11.836.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 25 août 2000.

Le conseil décide de résilier les pouvoirs bancaires de Monsieur Georges Vanderhulst et de le remplacer par Messieurs Bernard Girault, Jean-François Stevens et Alain Purnode.

Ces Messieurs signeront comme suit:

Bernard Girault

Jean-François Stevens (r^q)

Alain Purnode (r^q)

Les personnes autorisées à faire fonctionner les comptes de la société au 25 août 2000 sont:

Messieurs Jean-Marc Heynderickx, Adrien Segantini, Philippe Hosten, Guy Pesch, Bernard Girault, Jean-François Stevens, Alain Purnode et Madame Sylvie Glody.

Ces personnes signeront conjointement à deux et sans limitation de somme
(r^q) signature conjointe obligatoire avec celle de Mr Girault ou de Mr Hosten.

Luxembourg, le 25 août 2000.

J.-M. Heynderickx / A. Segantini
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2000, vol. 543, fol. 59, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64800/712/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

MATCH CENTRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Niederanven.
R. C. Luxembourg B 11.836.

—
*Procès-verbal de la séance du conseil d'administration de la S.A. MATCH CENTRE
tenue à Strassen le 13 novembre 2000.*

Présents:

Monsieur Jean-Marc Heynderickx, administrateur

Monsieur Adrien Segantini, administrateur

Monsieur Vincent Descours, administrateur

Absent:

Monsieur Bernard Girault, président administrateur délégué, démissionnaire;

La séance est ouverte à 14.15 heures.

Le conseil prend acte de la démission de Monsieur Bernard Girault de son mandat d'administrateur et de ses fonctions de Président et d'Administrateur délégué.

Le conseil coopte Monsieur Dominique Martin comme administrateur, en remplacement de Monsieur Bernard Girault, jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Ensuite, le conseil nomme Dominique Martin Président et Administrateur délégué de la Société pour toute la durée de son mandat d'administrateur.

Enfin, le conseil décide de résilier les pouvoirs bancaires de Monsieur Bernard Girault et de le remplacer par Monsieur Dominique Martin, lequel aura pouvoir d'agir sans limitation de somme, mais conjointement avec un autre titulaire de pouvoirs bancaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14.30 heures.

J.-M. Heynderickx / A. Segantini / V. Descours

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2000, vol. 546, fol. 54, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64801/712/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

MATCH CENTRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Niederanven.
R. C. Luxembourg B 11.836.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 13 novembre 2000.

Le conseil décide de résilier les pouvoirs bancaires de Monsieur Bernard Girault et de le remplacer par Monsieur Dominique Martin.

Monsieur Martin signera comme suit: Signature

Les personnes autorisées à faire fonctionner les comptes de la société au 13 novembre 2000 sont:

Messieurs Jean-Marc Heynderickx, Adrien Segantini, Philippe Hosten, Guy Pesch, Dominique Martin, Jean-François Stevens, Alain Purnode et Madame Sylvie Glody.

Ces personnes signeront conjointement à deux et sans limitation de somme

(^{ra}) Mrs Jean-François Stevens et Alain Purnode signeront obligatoirement conjointement avec Mr Martin ou Mr Hosten.

Luxembourg, le 13 novembre 2000.

J.-M. Heynderickx / A. Segantini

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2000, vol. 547, fol. 34, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64802/712/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

MATCH CENTRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Niederanven.
R. C. Luxembourg B 11.836.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 8 décembre 2000.

Présents: Messieurs

D. Martin, Président administrateur délégué

J.-M. Heynderickx, Administrateur

A. Segantini, Administrateur

Excusé:

Monsieur V. Descours, Administrateur

Ordre du jour:

Nomination gérant technique

Secteur alimentaire:

Le conseil nomme Monsieur Guy Pesch, domicilié à L-8253 Mamer, 9 rue des Merisiers, gérant technique du secteur alimentaire de la société.

Secteur boucherie-charcuterie:

Le conseil nomme Monsieur Pascal Herblot, domicilié à F-54350 Mont-Saint-Martin, 67, route de Longwy, gérant technique du secteur boucherie-charcuterie de la société.

Strassen, le 8 décembre 2000.

Pour extrait conforme

D. Martin / J.-M. Heynderickx / A. Segantini

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 74, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64803/712/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

MATCH CENTRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Niederanven.

R. C. Luxembourg B 11.836.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 20 juin 2001 à Strassen à 13h15.

Présents: Messieurs

D. Martin, Administrateur

J.-M. Heynderickx, Administrateur

A. Segantini, Administrateur

Ordre du jour:

Nominations statutaires

Nomination d'un président administrateur délégué:

Le conseil nomme, en qualité de président administrateur délégué, Monsieur Dominique Martin, à dater de ce jour et jusqu'au terme de son mandat d'administrateur qui vient à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004.

Strassen, le 20 juin 2001.

D. Martin / J.-M. Heynderickx / A. Segantini

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 17, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64804/712/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

MATCH CENTRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Niederanven.

R. C. Luxembourg B 11.836.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue à Strassen le 20 juin 2001.*

Nominations statutaires

A l'unanimité, l'assemblée décide de reconduire pour un terme de trois ans échéant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004 le mandat d'administrateur de Monsieur Dominique Martin.

Il en résulte que la composition actuelle du conseil est la suivante:

- Monsieur Dominique Martin, président administrateur délégué, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004

- Monsieur Jean-Marc Heynderickx, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003

- Monsieur Adrien Segantini, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003

- Monsieur Vincent Descours, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003.

Strassen, le 20 juin 2001.

Pour extrait conforme

D. Martin

Président administrateur délégué

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 17, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64805/712/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

C & M - CAPITAL AND MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 39.402.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2001, vol. 558, fol. 89, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le conseil d'administration

Signatures

(64816/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

MATCH SUD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Dudelange.

R. C. Luxembourg B 22.970.

*Procès-verbal de la séance du conseil de gérance de la S.à r.l. MATCH SUD
tenue à Strassen le 25 août 2000.*

Présents:

Monsieur Jean-Marc Heynderickx, gérant

Monsieur Adrien Segantini, gérant

Monsieur Michel Vergeynst, gérant

Absent:

Monsieur Georges Vanderhulst, gérant, démissionnaire;

La séance est ouverte à 14.45 heures.

Le conseil de gérance prend acte de la démission de Monsieur Georges Vanderhulst de son mandat de gérant.

Le conseil coopte Monsieur Bernard Girault comme gérant, en remplacement de Monsieur Georges Vanderhulst, jusqu'à la prochaine assemblée des associés.

Enfin, le conseil décide de résilier les pouvoirs bancaires de Monsieur Georges Vanderhulst et de le remplacer par Messieurs Bernard Girault, Jean-François Stevens et Alain Purnode, lesquels auront pouvoir d'agir sans limitation de somme, mais conjointement deux à deux. Toutefois, Messieurs Jean-François Stevens et Alain Purnode devront obligatoirement signer conjointement avec, soit Monsieur Bernard Girault, soit avec Monsieur Philippe Hosten.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15.00 heures.

J.-M. Heynderickx / A. Segantini / M. Vergeynst

Gérant / Gérant / Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2000, vol. 543, fol. 6, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64806/712/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

MATCH SUD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Dudelange.

R. C. Luxembourg B 22.970.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil de gérance du 25 août 2000.

Le conseil décide de résilier les pouvoirs bancaires de Monsieur Georges Vanderhulst et de le remplacer par Messieurs Bernard Girault, Jean-François Stevens et Alain Purnode.

Ces Messieurs signeront comme suit:

Bernard Girault

Jean-François Stevens (r^g)

Alain Purnode (r^g)

Les personnes autorisées à faire fonctionner les comptes de la société au 25 août 2000 sont:

Messieurs Jean-Marc Heynderickx, Adrien Segantini, Philippe Hosten, Guy Pesch, Bernard Girault, Jean-François Stevens, Alain Purnode et Madame Sylvie Glody,

Ces personnes signeront conjointement à deux et sans limitation de somme (r^g) signature conjointe obligatoire avec celle de Mr Girault ou de Mr Hosten.

Luxembourg, le 25 août 2000.

J.-M. Heynderickx / A. Segantini

Gérant / Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2000, vol. 543, fol. 59, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64807/712/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

MATCH SUD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Dudelange.
R. C. Luxembourg B 22.970.

—
*Procès-verbal de la séance du conseil d'administration de la S.à r.l. MATCH SUD
tenue à Strassen le 13 novembre 2000.*

Présents:

Monsieur Jean-Marc Heynderickx, gérant

Monsieur Adrien Segantini, gérant

Absents:

Monsieur Bernard Girault, gérant, démissionnaire;

Monsieur Michel Vergeynst, gérant;

La séance est ouverte à 14.45 heures.

Le conseil prend acte de la démission de Monsieur Bernard Girault de son mandat de gérant.

Le conseil coopte Monsieur Dominique Martin comme gérant, en remplacement de Monsieur Bernard Girault, jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Enfin, le conseil décide de résilier les pouvoirs bancaires de Monsieur Bernard Girault et de le remplacer par Monsieur Dominique Martin, lequel aura pouvoir d'agir sans limitation de somme, mais conjointement avec un autre titulaire de pouvoirs bancaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15.00 heures.

J.-M. Heynderickx / A. Segantini

Gérant / Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2000, vol. 546, fol. 54, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64808/712/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

MATCH SUD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Dudelange.
R. C. Luxembourg B 22.970.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 13 novembre 2000

Le conseil décide de résilier les pouvoirs bancaires de Monsieur Bernard Girault et de le remplacer par Monsieur Dominique Martin.

Monsieur Martin signera comme suit: Signature

Les personnes autorisées à faire fonctionner les comptes de la société au 13 novembre 2000 sont:

Messieurs Jean-Marc Heynderickx, Adrien Segantini, Philippe Hosten, Guy Pesch, Dominique Martin, Jean-François Stevens, Alain Purnode et Madame Sylvie Glody.

Ces personnes signeront conjointement à deux et sans limitation de somme

(^{rs}) Mrs Jean-François Stevens et Alain Purnode signeront obligatoirement conjointement avec Mr Martin ou Mr Hosten.

Luxembourg, le 13 novembre 2000.

J.-M. Heynderickx / A. Segantini

Gérant / Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2000, vol. 547, fol. 34, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64809/712/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

MATCH SUD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Dudelange.
R. C. Luxembourg B 22.970.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil de gérance tenue le 8 décembre 2000.

Présents: Messieurs

D. Martin, gérant

J.-M. Heynderickx, gérant

A. Segantini, gérant

M. Vergeynst, gérant, représenté par A. Segantini.

Ordre du jour:

Nomination gérant technique

Secteur alimentaire:

Le conseil nomme Monsieur Guy Pesch, domicilié à L-8253 Mamer, 9 rue des Merisiers, gérant technique du secteur alimentaire de la société.

Strassen, le 8 décembre 2000.

Pour extrait conforme

D. Martin / J.-M. Heynderickx / A. Segantini

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 74, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64810/712/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

MATCH SUD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Dudelange.

R. C. Luxembourg B 22.970.

—
*Extrait des décisions collectives ordinaires prises à la réunion des associés
tenue à Strassen le 20 juin 2001.*

Nominations statutaires

A l'unanimité, les associés décident de prolonger le mandat de gérant de Monsieur Dominique Martin pour une durée illimitée.

Les associés actent la démission présentée par Monsieur Michel Vergeynst en date du 30 septembre 2000 de son mandat de gérant et décident, à l'unanimité (sauf 1 abstention), de pourvoir au remplacement de ce mandat en le confiant à Monsieur Vincent Descours pour une durée illimitée.

Il en résulte que la composition actuelle du conseil de gérance est la suivante:

- Monsieur Dominique Martin, gérant
 - Monsieur Jean-Marc Heynderickx, gérant
 - Monsieur Adrien Segantini, gérant
 - Monsieur Vincent Descours, gérant
- pour une durée illimitée.

Strassen, le 20 juin 2001.

Pour extrait conforme

DELFILUX S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 17, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64811/712/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

**LOGOS INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. LOGOS INVEST S.A.)**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 58.006.

L'an deux mille un, le vingt septembre.

Par-devant Maître Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, soussignée.

A Luxembourg;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding LOGOS INVEST S.A., ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 58.006, constituée suivant acte reçu en date du 24 janvier 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 251 du 24 mai 1997 et dont les statuts n'ont subi à ce jour aucune modification.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Laurence Mostade, employée privée, demeurant à Eselborn.

Mademoiselle la présidente désigne comme secrétaire Monsieur Patrick Lupfer, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Mademoiselle la présidente déclare et prie le notaire d'acter.

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et les actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les dix-neuf mille quatre cent quarante-sept (19.447) actions disposant du droit de vote sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1.- Änderung der Gesellschaftsbezeichnung von LOGOS INVEST S.A. in LOGOS INVEST HOLDING S.A. und entsprechende Änderung von Artikel 1 der Gesellschaftssatzung.

2.- Annulierung des Nominalwertes der Aktien.

3.- Umwandlung des Gesellschaftskapitals in EUR, so dass sich das Kapital künftig auf EUR 1.022.583,76 (eine Million zweiundzwanzigtausendfünfhundertdreiundachtzig Euro und sechsundsiebzig Cents) beläuft.

4.- Erhöhung des Grundkapitals der Gesellschaft um EUR 17.416,24 (siebzehntausendvierhundertsechzehn Euro und vierundzwanzig Cents), so dass dieses von seinem derzeitigen Betrag in Höhe von EUR 1.022.583,76 (eine Million zweiundzwanzigtausendfünfhundertdreiundachtzig Euro und sechsundsiebzig Cents) auf EUR 1.040.000,- (eine Million vierzigtausend Euro) erhöht wird. Die Kapitalerhöhung wird durch entsprechende Einbeziehung der Gewinnvorträge ohne Ausgabe neuer Aktien durchgeführt.

5.- Festlegung eines neuen Nominalwertes der Aktien in Höhe von EUR 52,- (zweiundfünfzig Euro); das Kapital beläuft sich künftig auf EUR 1.040.000,- (eine Million vierzigtausend Euro), verteilt auf 20.000 (zwanzigtausend) Aktien zu je EUR 52,- (zweiundfünfzig Euro).

6.- Annullierung des genehmigten Kapitals und Neufestlegung eines genehmigten Kapitals auf EUR 1.040.000,- (eine Million vierzigtausend Euro), um das Kapital von seinem derzeitigen Betrag von EUR 1.040.000,- (eine Million vierzigtausend Euro) auf EUR 2.080.000 (zwei Millionen achtzigtausend Euro) zu erhöhen, sowie eine entsprechende Änderung von Art. 3 der Gesellschaftssatzung.

7.- Ermächtigung des Verwaltungsrats, Wandelanleihen auszugeben und das Vorzugsrecht bei Kapitalerhöhungen im Rahmen des genehmigten Kapitals einzuschränken oder auszuschliessen.

8.- Änderung des ersten Absatzes von Artikel 5 der Gesellschaftssatzung wie folgt:

«Der Preis für den Erwerb eigener Aktien, den sich die Gesellschaft gemäss Art. 49-8 des Gesetzes über das Gesellschaftsrecht vorbehält, entspricht dem Nettowert einer Aktie, wie er vom Verwaltungsrat auf der Grundlage einer Bilanzsituation bestimmt wurde, die nicht länger als drei Monate zurückliegen darf, gerechnet von dem Tag an, an dem der Verwaltungsrat den Erwerb eigener Aktien beschlossen hat. Der vom Verwaltungsrat bestimmte Zeitpunkt der Bilanzsituation wird nachfolgend als Berechnungsdatum bezeichnet.»

9.- Änderung von Artikel 8 der Gesellschaftssatzung wie folgt:

«Der Verwaltungsrat kann alle oder einen Teil seiner Befugnisse betreffend des Tagesgeschäfts und der Vertretung der Gesellschaft in solchen Angelegenheiten auf einen oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder, Direktoren, Geschäftsführer oder andere Personen übertragen, unabhängig davon, ob diese Aktionäre sind oder nicht.

Die Übertragung von Kompetenzen auf ein Mitglied des Verwaltungsrats setzt die vorausgehende Zustimmung der Generalversammlung voraus. Die Gesellschaft wird sowohl durch die alleinige Unterschrift der vom Verwaltungsrat ermächtigten Person (délégué du conseil) als auch durch die gemeinsamen Unterschriften von zwei Verwaltungsratsmitgliedern wirksam verpflichtet.»

10.- Änderung in Artikel 9 der Gesellschaftssatzung der Wörter «vom Delegierten des Verwaltungsrates» durch «einer vom Verwaltungsrat ermächtigten Personen vertreten».

11.- Einfügen eines neuen Artikels 14 mit dem nachfolgenden Wortlaut und entsprechende Neunummerierung der Artikel der Gesellschaftssatzung:

«Durch Beschluss der Generalversammlung können Teil oder der ganze Gewinn oder aber ausschüttungsfähige Rücklagen zur Kapitaltilgung genutzt werden mittels Rückzahlung des Nominalwertes aller oder eines Teiles der ausgegebenen Aktien; diese Aktien werden durch das Los bestimmt und das gezeichnete Kapital wird nicht herabgesetzt. Die zurückgezählten Aktien werden annulliert und durch Genussscheine ersetzt, welche dieselben Rechte wie die annullierten Aktien besitzen, mit der Ausnahme des Rechtes der Rückzahlung des Nominalwertes und des Rechtes auf die Zahlung einer ersten Dividende, welche den nicht zurückgezählten Aktien vorbehalten ist.»

Ensuite Mademoiselle la présidente a déposé sur le bureau et donné connaissance par la lecture à l'assemblée du rapport du conseil d'administration, établi pour satisfaire aux prescriptions de l'article 32-3 (5) de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée par la loi du 24 avril 1983; ledit rapport, après avoir été signé ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Sur ce, l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes.

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale de la société de LOGOS INVEST S.A. en LOGOS INVEST HOLDING S.A. et en conséquence de modifier le premier paragraphe de l'article 1 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 1- Absatz 1.-** Es besteht eine Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung LOGOS INVEST HOLDING S.A.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions existantes.

Troisième résolution

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital social de DEM (Deutsche Mark) en EUR (euros), au taux officiel de EUR 1,- pour DEM 1,95583, le capital social étant dès lors fixé à EUR 1.022.583,76 (un million vingt-deux mille cinq cent quatre-vingt-trois euros et soixante-seize cents).

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de la société à concurrence de EUR 17.416,24 (dix-sept mille quatre cent seize euros et vingt-quatre cents) pour le porter de son montant actuel de EUR 1.022.583,76 (un million vingt-deux mille cinq cent quatre-vingt-trois euros et soixante-seize cents), tel que résultant de la conversion qui précède, à EUR 1.040.000,- (un million quarante mille euros) par incorporation de résultats reportés, à due concurrence, et ce sans émission d'actions nouvelles.

La preuve de l'existence desdits résultats reportés a été rapportée au notaire instrumentant sur base d'un bilan arrêté au 31 décembre 2000 et d'une attestation constatant que les résultats reportés y mentionnés existent encore à ce jour.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de fixer la valeur nominale des actions existantes à EUR 52,- (cinquante-deux euros) par action, le capital étant désormais fixé à EUR 1.040.000,- (un million quarante mille euros) représenté par 20.000 (vingt mille) actions de EUR 52,- (cinquante-deux euros) chacune.

Sixième résolution

L'assemblée décide de fixer le capital autorisé de la société, pour une nouvelle période de cinq ans prenant cours à compter de ce jour, à EUR 2.080.000,- (deux millions quatre-vingt mille euros), représenté par 40.000 (quarante mille) actions de EUR 52,- (cinquante-deux euros) chacune et de maintenir tous les pouvoirs, y compris celui de supprimer ou de limiter le droit préférentiel de souscription des anciens actionnaires et celui d'émettre des emprunts obligataires convertibles, conférés au conseil d'administration lors de la constitution de la société (article 3 des statuts), en vue de la réalisation future d'augmentations de capital.

Septième résolution

Afin de tenir compte des résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier les premier et troisième paragraphes de l'article 3 des statuts pour leur donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 3- Absatz 1.-** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt eine Million vierzigtausend Euro (EUR 1.040.000,-) eingeteilt in zwanzigtausend (20.000) Aktien mit einem Nominalwert von je zweiundfünfzig Euro (EUR 52,-).»

«**Art. 3- Absatz 3.-** Der Verwaltungsrat ist ermächtigt das Gesellschaftskapital um eine Million vierzigtausend Euro (EUR 1.040.000,-) zu erhöhen, um es von einer Million vierzigtausend Euro (EUR 1.040.000,-) auf zwei Millionen achtzigtausend Euro (EUR 2.080.000,-) zu bringen durch die Ausgabe von zwanzigtausend (20.000) Aktien von je zweiundfünfzig Euro (EUR 52,-) Nominalwert, welche die gleichen Rechte geniessen wie die bestehenden Aktien.»

Huitième résolution

L'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 5 - Absatz 1.-** Der Preis für den Erwerb eigener Aktien, den sich die Gesellschaft gemäss Art. 49-8 des Gesetzes über das Gesellschaftsrecht vorbehält, entspricht dem Nettowert einer Aktie, wie er vom Verwaltungsrat auf der Grundlage einer Bilanzsituation bestimmt wurde, die nicht länger als drei Monate zurückliegen darf, gerechnet von dem Tag an, an dem der Verwaltungsrat den Erwerb eigener Aktien beschlossen hat. Der vom Verwaltungsrat bestimmte Zeitpunkt der Bilanzsituation wird nachfolgend als Berechnungsdatum bezeichnet.»

Neuvième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 8 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 8.-** Der Verwaltungsrat kann alle oder einen Teil seiner Befugnisse betreffend des Tagesgeschäfts und der Vertretung der Gesellschaft in solchen Angelegenheiten auf einen oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder, Direktoren, Geschäftsführer oder andere Personen übertragen, unabhängig davon, ob diese Aktionäre sind oder nicht.

Die Übertragung von Kompetenzen auf ein Mitglied des Verwaltungsrats setzt die vorausgehende Zustimmung der Generalversammlung voraus. Die Gesellschaft wird sowohl durch die alleinige Unterschrift der vom Verwaltungsrat ermächtigten Person (délégué du conseil) als auch durch die gemeinsamen Unterschriften von zwei Verwaltungsratsmitgliedern wirksam verpflichtet.»

Dixième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 9 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 9.-** In sämtlichen Rechtssachen, sei es als Klägerin, sei es als Beklagte, wird die Gesellschaft vom Vorsitzenden des Verwaltungsrates oder einer vom Verwaltungsrat ermächtigten Person vertreten.»

Onzième résolution

L'assemblée décide d'insérer dans les statuts un nouvel article 14 ayant la teneur suivante:

«**Art. 14.-** Durch Beschluss der Generalversammlung können Teil oder der ganze Gewinn oder aber ausschüttungsfähige Rücklagen zur Kapitaltilgung genutzt werden mittels Rückzahlung des Nominalwertes aller oder eines Teiles der ausgegebenen Aktien, diese Aktien werden durch das Los bestimmt und das gezeichnete Kapital wird nicht herabgesetzt. Die zurückgezählten Aktien werden annulliert und durch Genussscheine ersetzt, welche dieselben Rechte wie die annullierten Aktien besitzen, mit der Ausnahme des Rechtes der Rückzahlung des Nominalwertes und des Rechtes auf die Zahlung einer ersten Dividende, welche den nicht zurückgezählten Aktien vorbehalten ist.»

Douzième résolution

Afin de tenir compte de la résolution qui précède, l'assemblée décide de renuméroter les actuels articles 14, 15 et 16 des statuts qui deviendront désormais les articles 15, 16 et 17.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes sont évalués sans nul préjudice à la somme de soixante mille francs luxembourgeois. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite, les comparants prémentionnés ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: L. Mostade, P. Lupfer, C. Caspari, M. Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2001, vol. 131S, fol. 85, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2001.

M. Thyès-Walch.

(64823/233/159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

LOGOS INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 58.006.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(64824/233/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

K-TECHNOLOGIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, rue John Macadam.

R. C. Luxembourg B 24.104.

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mai 2001, la répartition des parts sociales est la suivante:

1) KUHN S.e.n.c., rue John Macadam, Luxembourg.	501 parts
2) S.A. «K-CONSTRUCT», Paalsteenstraat, 36, B-3500 Hasselt.	499 parts
Total:	1.000 parts

Le capital social a été converti en euro et augmenté à 25.000,- EUR.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2001.

Pour extrait conforme

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2001, vol. 558, fol. 39, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(64820/502/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

MUSIC STAGE DE BOMBARDIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3450 Dudelange, 16, rue du Commerce.

L'an deux mille un, le cinq octobre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Joseph Bombardier, magasinier, demeurant à L-3505 Dudelange, 44, rue Dominique Lang;
- 2) Monsieur Olivier Adda, intermittent de spectacles, demeurant à F-57175 Gandrange, 13, rue des Haies.

Lesquels comparants, agissant en leur qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée MUSIC STAGE DE BOMBARDIER, S.à r.l., avec siège social à L-8311 Capellen, 128, route d'Arlon, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 13 octobre 2000, publié au Mémorial C, numéro 281 du 19 avril 2001, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- Cessions de parts sociales

A) Suivant cession sous seing privé signée en date du 26 septembre 2001, Monsieur Alex Keller, employé privé, demeurant à F-57330 Roussy-le-Village, 33, route de Zoufftgen, a cédé ses trente (30) parts sociales de la société MUSIC STAGE DE BOMBARDIER, S.à r.l. à Monsieur Joseph Bombardier, préqualifié sub 1).

B) Suivant cession sous seing privé signée en date du 26 septembre 2001, Monsieur Gaël Lebarbu, mécanicien, demeurant à F-57700 Hayange, 35, rue de Gaulle, a cédé ses trente (30) parts sociales de la société MUSIC STAGE DE BOMBARDIER, S.à r.l. à Monsieur Joseph Bombardier, préqualifié sub 1).

C) Suivant cession sous seing privé signée en date du 26 septembre 2001, Monsieur Joseph Bombardier, préqualifié sub 1), a cédé quarante-neuf (49) parts sociales de la société MUSIC STAGE DE BOMBARDIER, S.à r.l. à Monsieur Olivier Adda, préqualifié sub 2).

Les trois prédites cessions de parts sociales, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Après les prédites cessions de parts sociales, les cent (100) parts sociales de la société MUSIC STAGE DE BOMBARDIER, S.à r.l., sont souscrites comme suit:

1) Monsieur Joseph Bombardier, magasinier, demeurant à L-3505 Dudelange, 44, rue Dominique Lang, cinquante et une parts sociales	51
2) Monsieur Olivier Adda, intermittent de spectacles, demeurant à F-57175 Gandrange, 13, rue des Haies, quarante-neuf parts sociales	49
Total: cent parts sociales	100

II.- Assemblée Générale Extraordinaire

Ensuite les comparants préqualifiés sub 1) et 2), agissant en leur qualité de seuls associés, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-8311 Capellen, 128, route d'Arlon à L-3450 Dudelange, 16, rue du Commerce.

Suite à ce transfert de siège social, la première phrase de l'article 2 des statuts de la société est modifiée et aura désormais la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Dudelange.»

Deuxième résolution

Est acceptée la démission de Monsieur Alex Keller, employé privé, demeurant à F-57330 Roussy-le-Village, 33, route de Zoufftgen, comme gérant technique de la société.

Est acceptée la démission de Monsieur Joseph Bombardier, magasinier, demeurant à L-3505 Dudelange, 44, rue Dominique Lang, comme gérant administratif de la société.

Troisième résolution

Pour une durée indéterminée, Monsieur Joseph Bombardier, magasinier, demeurant à L-3505 Dudelange, 44, rue Dominique Lang, est nommé gérant unique de la société avec pouvoir d'engager valablement la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de vingt mille francs luxembourgeois (20.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Bombardier, O. Adda, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 8 octobre 2001, vol. 422, fol. 90, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 12 octobre 2001.

A. Weber.

(64829/236/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

MUSIC STAGE DE BOMBARDIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3450 Dudelange, 16, rue du Commerce.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(64830/236/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2001.
